



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE



TABLEAU DE BORD SOCIAL, EDITION 2023



Décembre 2024



INSBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 21 67 35/ 22 22 21 49 / 22 22 67 29/ 22 22 26 35/ 22 28 10 63
E-Mail : ins.burundi@insbu.bi , ins.burundi2022@gmail.com, Site Web : www.insbu.bi , Twitter : @INSBURUNDI
Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»



LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
AVANT PROPOS	9
CHAPITRE I. POPULATION	10
DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION.....	10
I.1. Volume de la population.....	11
I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	12
I.3. Structure de la population par province de résidence selon le sexe	13
I.4. Fécondité/Natalité	14
I.5. Mortalité	15
I.5.1. Mortalité dans l'enfance.....	15
I.5.2. Mortalité Maternelle	16
I.6. Espérance de vie à la naissance	16
CHAPITRE II. SANTE.....	18
DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE	18
II.1. Indicateurs clés de la santé sur les dix dernières années.....	19
II.2. Infrastructures sanitaires.....	21
II.3. Personnel de santé.....	22
II.4. Nombre d'habitants par unité de personnel	23
II.5. Couverture prénatale	23
II.6. Couverture vaccinale	25
II.7. Planification familiale	26
II.7.1. Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes	26
II.7.2. Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés	26
II.7.3. Quantité de DMPA utilisée par année	27

II.7.5. Nombre d'implants sous cutané insérés	28
II.7. Malnutrition chez les enfants de -5ans.....	29
II.7.1. Malnutrition Aigüe Globale (MAG)	29
II.7.2. Insuffisance Pondérale Globale (IPG)	31
II.7.3. Malnutrition Chronique Globale (MCG)	31
CHAPITRE III. EDUCATION	33
DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION	33
III.1. Enseignement préscolaire	35
III.1.1. Taux de l'enseignement préscolaire par année.....	35
III.1.2. Personnel de l'encadrement de la petite enfance par année.....	35
III.1.3. Structures d'encadrement de la petite enfance par année.....	36
III.2. Enseignement fondamental	37
III.2.1. Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année.....	37
III.2.2. Taux net et taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale	37
III.2.3. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	39
III.2.4. Taux net de scolarisation par province et par année	41
III.2.5. Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire	42
III.2.6. Taux de redoublement au primaire/fondamental par année scolaire selon le sexe	42
III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental.....	43
III.3.1. Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire.....	43
III.3.2. Enseignement technique et professionnel public.....	44
III.4. Données de l'Enseignement supérieur	45
III.4.1. Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur	47

III.4.2. Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur.....	47
CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	51
DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.	51
IV.1. Avoirs des ménages	52
IV.1.1. Propriétaires de leur logement	52
IV.1.2. Possession de terre et du bétail	53
IV.1.3. Possession de moyens de locomotion	55
IV.1.4. Possession des moyens de communication et d'information	56
IV.1.5. Possession d'autres biens d'équipements.	56
CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU	57
V.1. Logement	57
V.1.1. Type de mur	58
V.1.2. Type de toit	58
V.1.3. Mode d'occupation des logements.....	59
V.2. Approvisionnement en eau potable	60
CHAPITRE VI. ECONOMIE	62
VI.1. Le Produit Intérieur Brut	62
VI.2. Évolution du PIB par secteur d'activité	64
VI.3. Commerce extérieur	64
VI.4. Inflation.....	65
VI.5. Pauvreté	66
VI.6. Indice de Développement Humain (IDH)	68
VI.7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)	69
CONCLUSION	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. 1.	Évolution de la population.....	12
!Fin de formule inattendue		
Tableau I. 3.	Répartition (%) de la population totale par province et milieu de résidence selon le sexe.....	14
Tableau I. 4.	Indicateurs de la fécondité.....	15
Tableau I. 5.	Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe.....	15
Tableau I. 6.	Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017	16
Tableau I. 7.	Espérance de vie à la naissance par sexe	17
Tableau II. 1.	Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années.....	20
Tableau II. 2.	Évolution des infrastructures sanitaires par année	21
Tableau II. 3.	Nombre de personnel de santé par année	22
Tableau II. 4.	Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers) ...	23
Tableau II. 5.	Couverture prénatale.....	24
Tableau II. 6.	Couverture vaccinale par année selon le type de vaccin	25
Tableau III. 1.	Taux de couverture de l'enseignement préscolaire par année.	35
Tableau III. 2.	Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.	36
Tableau III. 3.	Structures d'encadrement de la petite enfance.....	36
Tableau III. 1.	Données scolaires primaire et/ou fondamentale	Erreur ! Signet non défini.
Tableau III. 2.	Taux net et taux Brut d'admission en première année primaire /fondamentale par année scolaire.....	38
Tableau III. 3.	Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	40
Tableau III. 4.	Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.	40
Tableau III. 5.	Les taux nets de scolarisation par province.....	41
Tableau III. 6.	Taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire	43
Tableau III. 7.	Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire.....	44

Tableau III. 8.	Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....	45
Tableau III. 9.	Données de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)	46
Tableau III. 10.	Établissements d'Enseignement Supérieur par année académique	47
Tableau III. 11.	Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique	48
Tableau IV. 1.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2008, 2013 et 2020.....	53
Tableau IV. 2.	Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence	53
Tableau IV. 3.	Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année	54
Tableau IV. 4.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion	55
Tableau IV. 5.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.....	56
Tableau V. 1.	Répartition des ménages (%) selon les conditions de logement, 2014 2017 et 2020	57
Tableau V. 2.	Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2008, 2013, 2017 et 2020).....	58
Tableau V. 1.	Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020.....	59
Tableau V. 1.	Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020	59
Tableau V. 2.	Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable en 2014, 2017 et 2020 par	61
Tableau V. 3.	Proportions des ménages (%) ayant accès à l'eau potable.....	61
Tableau VI. 1.	Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019	63
Tableau VI. 1.	Répartition (%) du PIB par secteur et par année	64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II.1 : Nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2013 à 2023.....	26
Graphique II.2 : Nombre de DIU posés de l'an 2013 jusqu'en 2023	27
Graphique II.3 : Quantité de DMPA utilisée de 2013 à 2023	27
Graphique II.4 : Nombre d'implant sous cutané insérés de 2013 à 2023	29
Graphique VI.2: Évolution du taux d'inflation par année	66
Graphique VI.3: Incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2014 et 2020...	67
Graphique VI.4: Incidence de la pauvreté par province en 2014 et 2020.	67
Graphique VI.5: Évolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)	68
Graphique VI.6: Évolution de l'indice de pauvreté humain par année.	69

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	:	Bacille de Calmette Guérin
CHUK	:	Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	:	Première Consultation Prénatale
CPN2	:	Deuxième consultation Prénatale
ECVMB	:	Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages au Burundi
EICVMB	:	Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages au Burundi
DTC	:	Diphtérie -Tétanos- Coqueluche Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui
EPMS	:	au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESDSR	:	Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	:	Franc Burundais
FTI	:	Fast track Initiative
IDH	:	Indice de Développement Humain
IPH	:	Indice de Pauvreté Humaine
INSBU	:	Institut National de la Statistique du Burundi
MSP	:	Ministère de la Santé Publique
ODD	:	Objectifs de Développement Durables
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTÉ	:	Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	:	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	:	Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	:	Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
UNESO	:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	:	Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU). Cette publication qui se veut pérenne est la onzième depuis celle de 2011. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2023.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques parmi lesquels certains ont été retenus dans le cadre du Plan National de développement (PND 2018-2027), de la « Vision du Burundi émergent en 2040 et pays développé en 2060 » et des Objectifs de Développement Durables (ODD). Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'INSBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

CHAPITRE I. POPULATION

DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION

- ❖ **Taux brut de mortalité** : il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ **Quotient de mortalité infantile** : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire ;
- ❖ **Taux de mortalité infantile** : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an ;
- ❖ **Quotient de mortalité juvénile** : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire ;
- ❖ **Espérance de vie à la naissance** : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance ;
- ❖ **Accroissement démographique (taux d'accroissement)**: c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations ;
- ❖ **Accroissement naturel (taux d'accroissement)**: c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;
- ❖ **Accroissement intercensitaire** : accroissement de la taille d'une population entre deux recensements
- ❖ **Rapport de Dépendance démographique (RD)** : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.
- ❖ **Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)** : c'est le rapport entre les naissances vivantes d'une année à la population moyenne des femmes de 15 à 49 ans de cette année.
- ❖ **Rapport de masculinité** : est le rapport de l'effectif du sexe masculin à l'effectif correspondant du sexe féminin.

- ❖ **Dividende Démographique :** Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population.

I.1. Volume de la population

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 028 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée de 5 292 793 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, et elle était estimée à 12 309 599 habitants en 2020 selon les projections démographiques de la population au Burundi (2010-2050). Elle est estimée également à 12 846 740 habitants et 13 097 400 habitants respectivement en 2022 et 2023 selon les mêmes projections. Le taux d'accroissement est de 2,7% pour la période intercensitaire de 1990-2008 ; il est estimé à 3,8% entre 2008-2023. Cette démographie galopante est principalement le résultat d'une baisse de la mortalité suite à l'amélioration des conditions sanitaires et une fécondité qui reste encore élevée.

La population burundaise est jeune. En effet, selon les résultats de l'EICVMB 2019-2020, l'âge moyen de la population est estimé à 21 et près de cinq personnes sur dix soit 48% sont des enfants de moins de 15 ans. Entre l'EDSB-II 2010 et l'EDSB-III 2016-2017, les moins de 15 ans ont légèrement augmenté de deux points de pourcentage passant de 47 % à 49 %. Il en est de même pour le rapport de masculinité qui est passé de 88 % à 90 %. Et selon les projections de population, les moins de 15 ans étaient estimés à 40% et 39,2% respectivement en 2022 et en 2023 ; tandis que le rapport de masculinité était de 96,84 % en 2022 et 96,97% en 2023.

Le rapport de dépendance démographique est de 0,73 ce qui signifie que 100 personnes indépendantes ont en leur charge 73 personnes. Selon les projections de population, en 2023 près de quatre personnes sur dix (39,2%) sont des enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 3,2%.

Les résultats de l'EICVMB 2019-2020 sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne 4,8 personnes. Plus de sept ménages sur dix (71 %) comprennent 3 à 7 personnes.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance est passée de 57,8 ans en 2014 à 59,4 ans en 2019 jusqu' à atteindre 60,60 en 2013 selon le document des indicateurs de Développement Humain Durable.

Tableau I. 1. Évolution de la population

ANNEE	Effectifs de la population totale	Hommes	Femmes	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1979	4 028 420	1 946 145	2 082 275	
1990	5 292 793	2 574 126	2 718 667	2,5
2008	8 053 574	3 964 906	4 088 668	2,7
2015	10 933 352	5 400 269	5 533 083	2,6
2020	12 309 600	6 080 390	6 229 210	2,3
2022	12 846 740	6 320 596	6 526 144	2,1
2023	13 097 400	6 448 064	6 649 336	1,9

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008 et INSBU, Rapport de projections de 2010-2050

I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi est le pays densément peuplé et sa population est très jeune. Cette situation constitue une opportunité pour le pays dans exploitation du dividende démographique. Mais l'exploitation du dividende démographique n'est pas automatique et nécessite des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Le point de départ est la structure par âge de la population. La diminution du nombre de naissances annuelles s'accompagne de la diminution de la jeune population dépendante par rapport à la population en âge de travailler. Lorsque le nombre de travailleurs augmente et que le nombre de jeunes dépendants diminue, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Selon les rapports de projections de 2010-2050, environ 13,1% fait partie de la population des enfants de moins de 5 ans. De plus, plus de la moitié (57,6%) de la population représente la population active (15-64 ans), avec une forte proportion (35,8%) des jeunes (15-35 ans).

Tableau I. 2. Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

ANNEE	2008	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023
Effectifs de population par groupe d'âge								
Moins de 5 ans	1 424 016	1 779 378	1 765 527	1 754 490	1 745 677	1 738 971	1 719 970	1 709 711
0-14 ans	3 549 152	4 840 483	4 925 870	5 000 124	5 060 600	5 104 605	5 125 210	5 130 125
15-35 ans	2 871 721	3 942 649	4 034 991	4 128 386	4 224 244	4 342 692	4 572 014	4 692 990
15-64 ans	4 195 263	6 084 649	6 265 155	6 451 389	6 644 871	6 847 278	7 313 610	7 549 790
65 ans et +	221 925	289 888	304 409	320 805	338 687	357 713	398 930	420 527
Proportions en % de la population selon le groupe d'âge								
Moins de 5 ans	17,7	15,9	15,4	14,9	14,5	14,1	13,3	13,1
0-14 ans	44,6	43,2	42,9	42,5	42	41,5	40	39,2
15-35 ans	35,7	35,2	35,1	35,1	35,1	35,3	35,6	35,8
15-64 ans	52,6	54,3	54,5	54,8	55,2	55,6	56,9	57,6
65 ans et +	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	3,1	3,2
RD	89,9	84,3	83,5	82,5	81,2	79,8	75,5	73,5

Source : RGPH 2008 et INSBU, Rapport de projections de 2010-2050

I.3. Structure de la population par province de résidence selon le sexe

Selon les résultats des projections démographiques au niveau communal 2010-2050, six provinces abritent presque la moitié de la population totale burundaise (46,4%). Il s'agit de Gitega (9,0%), Ngozi (8,2%), Muyinga (7,9%), Kirundo (7,8%), Kayanza (7,3%) et Bujumbura Mairie (6,2%). Les provinces les moins peuplées sont : Cankuzo (2,8%), Mwaro (3,4%), Muramvya (3,6%) et Bururi (3,9%). Selon la même source, la proportion des femmes est importante que celle des hommes avec respectivement 50,8% et 49,2%.

Tableau I. 3. Répartition (%) de la population totale par province et par le sexe.

	M		F		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Poids
PROVINCE						
Bubanza	283 734	51,6	265 987	48,4	549 721	4,2
Bujumbura Rural	372 741	49,3	383 185	50,7	755 926	5,8
Bururi	247 177	48,5	262 016	51,5	509 193	3,9
Cankuzo	182 700	49,1	189 513	50,9	372 213	2,8
Cibitoke	372 188	49,7	376 610	50,3	748 798	5,7
Gitega	563 475	47,8	615 944	52,2	1 179 419	9,0
Karusi	341 885	48,2	367 895	51,8	709 780	5,4
Kayanza	458 542	48,2	493 504	51,8	952 046	7,3
Kirundo	494 051	48,4	527 672	51,6	1 021 723	7,8
Makamba	348 724	49,8	352 040	50,2	700 764	5,4
Muramvya	227 142	47,7	248 691	52,3	475 833	3,6
Muyinga	500 922	48,7	527 555	51,3	1 028 477	7,9
Mwaro	209 649	47,2	234 559	52,8	444 208	3,4
Ngozi	525 350	48,9	549 164	51,1	1 074 514	8,2
Rutana	264 774	48,8	277 608	51,2	542 382	4,1
Ruyigi	320959	49,3	330417	50,7	651376	5,0
Bujumbura Mairie	447189	55,3	361344	44,7	808533	6,2
Rumonge	286862	50,1	285632	49,9	572494	4,4
Total	6 448 064	49,2	6 649 336	50,8	13 097 400	100,0

Source : Projections démographiques au niveau communal 2010-2050

I.4. Fécondité/Natalité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 2008-2017 : le taux brut de natalité est passé de 44,5 à 38 naissances pour 1000 habitants respectivement en 2008 et 2017. Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,45 enfants par femme durant la période 2008-2016/2017 avec les valeurs de 5,95 et 5,5 enfants par femme respectivement en 2008 et 2017. Selon les projections de 2022, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 3,68 enfants par femme. Cet indicateur prouve l'amélioration des politiques d'éducation, de santé, de planification familiale etc.

Tableau I. 4. Indicateurs de la fécondité

ANNEE	Milieu de Résidence	TBN (‰)	TGFG (‰)	ISF
2008	Urbain	28,97	151	5,58
	Rural	34,43	160	6
	Ensemble	33,88	159	5,95
2010	Urbain	37,3	151	4,8
	Rural	45,3	209	6,6
	Ensemble	44,5	203	6,4
2017	Urbain	33	131	4,1
	Rural	38,5	188	5,7
	Ensemble	37,9	180	5,4

Source : RGPH 2008 et INSBU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

I.5. Mortalité

I.5.1. Mortalité dans l'enfance

Au Burundi, la mortalité des enfants est en baisse à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne mais les niveaux sont encore élevés même s'ils sont de loin inférieurs à ceux de 1960. D'une manière générale, à base des données de l'Enquête Démographique et de Santé III de 2016-2017 (EDSB III 2016-2017), il n'y a pas de différence entre sexe quant aux quotients de mortalité. En effet et selon cette enquête, le taux de mortalité infantile est de 47‰ alors que c'est 49‰ pour le sexe masculin et 45‰ pour le sexe féminin. Pour le quotient de mortalité juvénile le taux est de 33‰ alors que c'est 33‰ pour le sexe masculin et 32‰ pour le sexe féminin. Le quotient de mortalité infanto juvénile ne marque pas aussi de différence. Ainsi, le taux global pour ce quotient est de 78‰ avec respectivement 80‰ et 76‰ pour le sexe masculin et pour le sexe féminin.

Tableau I. 5. Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Période	Sexe	Indicateurs		
		Quotient de mortalité infantile (‰)	Quotient de mortalité Juvénile (‰)	Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)
2017	M	49	33	80
	F	45	32	76
	Ensemble	47	33	78

Source : EDSB III 2016-2017

I.5.2. Mortalité Maternelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des principaux indicateurs de la mortalité maternelle à travers les données des EDS de 2010 et de 2016-2017. La période de référence couverte est chaque fois 0 à 6 ans ayant précédé l'enquête. Globalement, on peut remarquer une évolution systématique de tous les indicateurs de mortalité maternelle entre les deux périodes : le ratio de mortalité maternelle (RMM) est passé de 500 décès maternels pour 100 000 naissances à 392 tandis que le risque de mortalité maternelle sur la durée de vie (RDV) est passé de 0,033 à 0,019 sur la période 2010-2017.

Tableau I. 6. Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017

GROUPES D'AGES	EDSB-2010		EDSB-2016/2017	
	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)
15-19 ans	0,6	19,2	0,15	7,7
20-24	0,6	23,5	0,28	15,5
25-29	1	31,8	0,99	40,6
30-34	1,2	23,1	1,06	32,4
35-39	1,8	41,3	1,86	20,2
40-44	1	14	0,92	14,4
45-49	1,4	24	0,08	1,6
15-49	1	24,9	0,59	20,9
RMM		500		392
RDV		0,033		0,019

Source : INSBU, EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017

I.6. Espérance de vie à la naissance

Ce tableau présente l'évolution de l'espérance de vie à la naissance entre 2014 et 2023, en distinguant les hommes et les femmes. Les données indiquent qu'il y a une tendance générale à l'augmentation de l'espérance de vie pour les deux sexes et pour l'ensemble de la population sur cette période. Les femmes ont une espérance de vie systématiquement plus élevée que les hommes, avec un écart d'environ 4 à 5 ans. L'espérance de vie des hommes est passée d'environ 55,7 ans en 2014 à 58,2 ans en

2023, tandis que celle des femmes est passée d'environ 59,8 ans à 62,8 ans sur la même période. Il faut noter que l'espérance de vie globale en 2023 est de 60,6 ans.

Tableau I. 7. Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
M	55,7	56	56,3	56,6	56,9	57,2	57,4	57,7	58	58,2
F	59,8	60,2	60,5	60,9	61,2	61,5	61,8	62,2	62,5	62,8
Ensemble	57,8	58,1	58,5	58,8	59,1	59,4	59,7	59,9	60,2	60,6

Source : DHD

CHAPITRE II. SANTE

Ce chapitre est un recueil des données collectées au niveau des structures sanitaires du pays et constitue une référence en matière de gestion, de planification, d'orientation, d'évaluation, de suivi et de prise de décision. Sa diffusion répond aux soucis de fournir au public en général et aux acteurs du secteur de la santé, décideurs et partenaires techniques et financiers en particulier des informations fiables et de qualité pour la prise de décision.

En effet, les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre.

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- ❖ **Couverture en CPN 1** : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ **Couverture en CPN 2** : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ **Couverture vaccinale** : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ **Couverture prénatale (CPN)** : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ **La mortalité maternelle** : est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ **Le rapport de mortalité maternelle (RMM)** : $(\text{Nombre de décès maternels} / \text{Nombre de naissances vivantes}) * 100\,000$;

- ❖ **Malnutrition aiguë globale (MAG):** la MAG est un indicateur basé sur la population et représente la malnutrition aiguë totale définie par la présence d'oedèmes bilatéraux et/ou de l'émaciation (z-score du poids-pour-taille (PTZ) inférieur à deux écarts types de la médiane de la population de référence ou périmètre brachial < 125 mm).
- ❖ **Retard de croissance (malnutrition chronique) :** le retard de croissance, ou malnutrition chronique, est une forme de sous-nutrition. Il est défini par un z-score de la taille-pour-âge (TAZ) inférieur à moins deux écarts types de la médiane de la population de référence. Le retard de croissance est le résultat d'épisodes prolongés et répétés de sous-nutrition.
- ❖ **Insuffisance pondérale :** Elle est un indicateur composite et se traduit par un faible poids par rapport à l'âge. Le poids-pour-âge (PAZ) est un indice nutritionnel qui reflète une combinaison des troubles de croissance aigus et chroniques. Elle est définie par un poids-âge de l'enfant par rapport à une norme ou à une population de référence du même âge.
- ❖ **Pourcentage du budget de l'État alloué à la santé :** Proportion du budget de l'État alloué à la santé.

II.1. Indicateurs clés de la santé sur les dix dernières années

Les données du tableau ci-dessous montrent que les chiffres de la majorité des indicateurs depuis 2014 ont connu une énorme augmentation jusqu'à 2016 et ont diminué pour l'année 2017. Pour les années 2018 et 2019, il a été constaté une augmentation de la plupart des indicateurs comparativement à la période de 2017. De 2020 à 2021, presque tous les indicateurs ont connu une diminution. Toutefois, durant la même période, le taux de transmission du VIH mère-enfant et le Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants ont sensiblement augmenté. De 2021 à 2023 il est constaté une évolution positive des indicateurs clés à l'exception de l'incidence du paludisme, la Couverture vaccinale Pentavalent 3, mortalité intra hospitalière, transmission du VIH mère-enfant, le Taux de couverture en RR1 qui ont connu une évolution négative légère.

Tableau II. 1. Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années

Indicateurs	Année									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS)	163,0	162,7	189,7	134,2	162,6	203,8	173,8	159,1	163,7	145,4
Taux d'accouchement en milieu de soins (CDS + Hôpitaux)	76,6	77,9	79,8	79,5	86,5	98,5	87,4	76,5	77,9	78,2
Taux d'indice CAP (couple année protection)	25,8	23,4	34,5	36 ,6	37,0	37,5	32.6	28,8	33,1	41,5
Couverture de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME	72,9	65.9	81	68,73	77,0	70	61	49,8	81	62
Taux de transmission du VIH mère – enfant	23,1	18,71	15,14	15,2	16,43	14,98	7 ,43	15,8	12,37	19,4
Couverture vaccinale Pentavalent 3	99,1	99,9	100,6	91 ,81	91,3	102,9	98.1	87	86,3	84,4
Taux de couverture en RR1	95,5	78,0	99,9	90,24	87,6	82,4	97.5	86,4	83,2	82,5
Taux de couverture ARV chez les enfants ^[1]	20,4	20,2	25,46	37,19	50,0	32,6	99,4	31	41	34
Taux de couverture ARV chez les adultes ^[1]	62,1	57,3	71,56	71,54	82,0	82,8	99. 9	97	96	101
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants	519	549	849	815	503	808	469.7	537,6	539,7	399,1
Taux de césarienne	5,1	4,7	5,0	6,1	6,8	8,0	8.5	8,1	8,7	9,5
Taux de mortalité intra hospitalière	2,6	1,3	2,1	1,5	1,3	1,2	1,3	1,9	1,7	1,7
Taux d'enfants complètement vaccinés	93,9	93,4	98,3	89	77,0	79,8	88	79	85,6	80,8
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	46	41	45	44	40	35	37.4	34,4	33,9	36,7

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2023

II.2. Infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces dernières. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 955 en 2014 à 1159 en 2023 soit un accroissement de 22,54% durant cette période. Toutefois, le nombre de centres de santé a légèrement diminué en 2023 comparativement aux années précédentes.

Le nombre d'hôpitaux a également augmenté d'une façon importante sur la période 2014 à 2023 passant de 73 à 278 avec une augmentation de 280,8%. Il faut noter que le nombre d'hôpitaux et cliniques ont sensiblement augmenté entre 2021 et 2023 passant de 176 à 278 soit une augmentation de 57,95%. Il est également constaté que depuis 2019, des centres pour handicapés ont été créés.

Tableau II. 2. Évolution des infrastructures sanitaires par année

ANNEE	Centres de santé d'Etat (*)	Centres de santé privés	Total de Centres de santé	Hôpitaux et cliniques d'Etat	Hôpitaux et cliniques privés	Hôpitaux et cliniques Total	Centre pour Handicapés
2014	546	409	955	44	29	73	
2015	566	451	1017	45	28	73	
2016	568	425	993	41	36	77	
2017	587	493	1080	44	49	93	
2018	614	506	1120	45	64	109	
2019	644	575	1219	57	89	140	7
2020	658	524	1182	57	98	149	7
2021	669	536	1205	57	124	176	8
2022	646	525	1171	91	141	232	8
2023	630	529	1159	113	165	278	7

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2023

II.3. Personnel de santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les ressources humaines pour la santé signifient toutes les personnes qui travaillent directement ou indirectement en vue d'entretenir la santé et le bien-être.

Pour le Burundi avec sa démographie galopante, garder sa population en bonne santé avec les ressources humaines suffisantes et qualifiées devient ainsi un impératif pour en tirer les meilleurs dividendes.

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers, des auxiliaires médicaux, des sage-femmes etc. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux. Les statistiques de 2020 montrent que le nombre du personnel de santé de toutes catégories a connu une énorme augmentation comparativement aux années antérieures. Une diminution considérable des médecins spécialistes ainsi que les médecins généralistes est observée à l'année 2023 comparativement à l'année précédente respectivement de 14% et 11,6%.

Tableau II. 3. Nombre de personnel de santé par année

Catégorie	2013	2014	2016	2020	2021	2022	2023
Médecins spécialistes	68	21	21	71	96	146	125
Médecins généralistes	476	418	515	623	717	1058	935
Infirmiers	4018	6020	6735	8170	7714	8611	9447
Sage-femme						494	498

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2023

II.4. Nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'État pour 5 000 habitants. À cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS pour les infirmiers soit 1413 habitants/infirmier en 2016, 1507 habitants/infirmier en 2020, 1531 habitants/infirmier en 2022 et 1544 habitants/infirmier en 2023. Toutefois, le nombre d'habitants par médecin reste en dessous des normes de l'OMS soit 21035 habitants/médecin en 2016, 17737 habitants/médecin en 2020, 10670 habitants/médecin en 2022 et 12356 habitants/médecin (projections 2023).

Tableau II. 4. Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)

	2014	2016	2020	2022	2023
Le nombre d'habitants par médecin	20 865	21 035	17 737	10 670	12 356
Le nombre d'habitants par infirmier	1 542	1 413	1 507	1 531	1 544

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2023, DHD 2023

II.5. Couverture prénatale

De façon générale sur la période 2014-2020, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui font les quatre consultations prénatales recommandées par l'OMS, passant de 138 667 en 2014 à 400 502 en 2020, soit un accroissement de 188,82 %. Toutefois, on observe un effectif moins élevé de femmes enceintes qui ont été enregistrées en 2021 pour la CPN4, soit 225 506 femmes enceintes. Le nombre des femmes enceintes qui ont été enregistrées en 2023 pour la CPN1 précoce, CPN1 et CPN2 a diminué comparativement à l'année 2022.

Tableau II. 5. Couverture prénatale

CPN	CPN1 Précoce	CPN1	CPN2	CPN3	CPN4
2014		516 750	402 486	285 094	138 667
2015		529 662	412 413	316 490	165 504
2016	168 749	619 361	359 576	292 329	179 170
2017	177650	445 077	70 585	291 783	183 799
2018	213807	455 104	404 095	303 573	207 893
2019	284 958	500 903	426 037	341 091	221 841
2020	273 384	478 247	435 608	632 180	400 502
2021	289 017	500 060	427 627	357 100	225 506
2022	295705	517 358	444 312	366 685	231 606
2023	220 583	481 420	430 578	366 915	273 172

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2023

II.6. Couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2014 et 2023, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016 et le Polio III en 2013, 2017 et 2020, pour le Pentavalent en 2012, 2013 et 2017. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent III depuis 2014.

Tableau II. 6. Couverture vaccinale par année selon le type de vaccin

ANNEE	VACCINS RECU			
	BCG	Pentavalent/DTCIII	Polio III	Rougeole
2014	367431	-	339258	343550
2015	388954	351530	351139	335616
2016	380333	363 896	363016	361 216
2017	363186	338993	338679	597604
2018	392506	345667	345324	615879
2019	426866	400321	400202	680159
2020	415822	391115	390603	729445
2021	591005	404666	406554	762091
2022	427 280	410 144	401 598	746 232
2023	433 220	425 579	409 812	783 554

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2023

Evolution du taux de couverture vaccinale

Le taux de couverture vaccinale des enfants a connu une augmentation entre 2018 et quel que soit le type de vaccin. Toutefois à partir de 2020, le taux de couverture vaccinale est en baisse continue à l'exception du taux de couverture en VAR2. Le pourcentage des enfants complètement vaccinés a augmenté de 6,6% en 2022 passant de 79,6% à 85,6%. Globalement, tous les taux de couverture ont connu une diminution remarquable dans l'année de 2023.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'activités préventives chez l'enfant au cours des 5 dernières années

Indicateurs	Valeur de l'année				
	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de couverture vaccinal en BCG (%)	87,7	82,2	72,3	70,8	70,4
Taux de couverture en VAPolio3 (%)	103	95,7	87,4	86,3	83,6
Taux de couverture en Pentavalent3 (%)	103,1	98,2	87	86,3	84,6
Taux de couverture en VAPneumo3 (%)	103	98,1	87,3	86,3	84,4
Taux de couverture en VARota1 (%)	107,6	102	89,5	89,5	86,4
Taux de couverture en VARota2 (%)	105,3	100	88,1	87,8	85,0
Taux de couverture en RR1 (%)	97,1	97,5	86,4	83,2	82,5
Taux de couverture en RR2 (%)	78	86	79,6	85,6	81,4
Pourcentage d'Enfants complètement vaccinés (%)	79,8	88	79	85,6	81,4

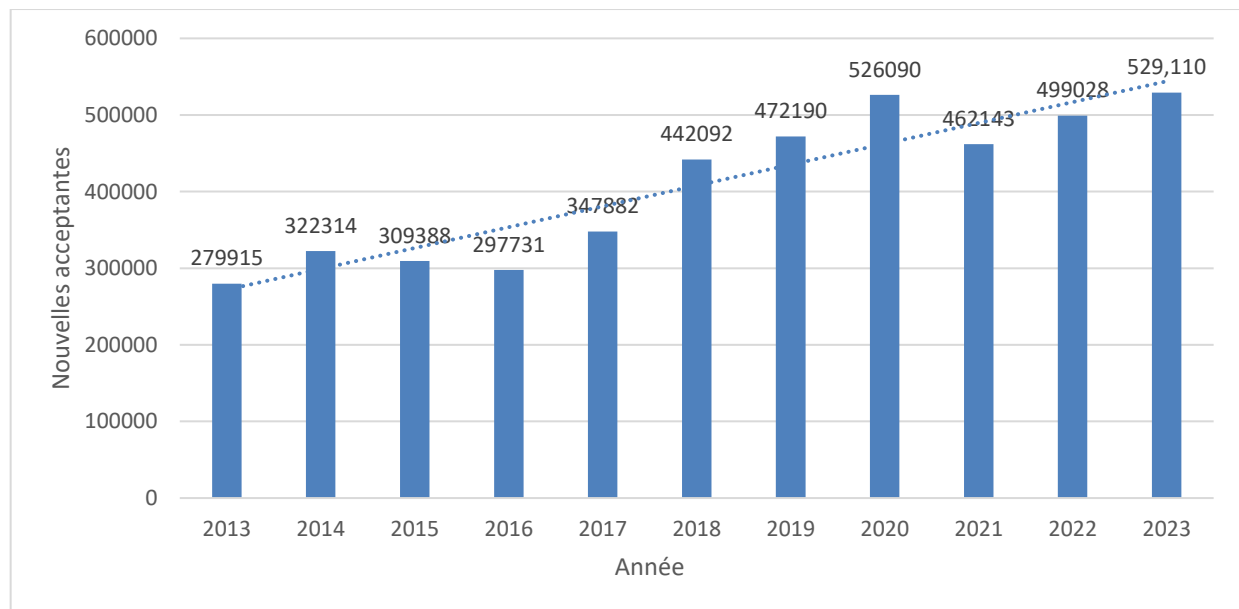
Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2019-2023

II.7. Planification familiale

II.7.1. Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Le nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes a connu dans l'ensemble une augmentation entre 2013 et 2020 passant de 279915 à 526090 et une légère diminution en 2021 mais après 2021 le nombre de nouvelles acceptantes a connu une augmentation de 14,50% jusqu'en 2023.

Graphique II.1 : **Evolution de Nouvelles acceptantes en PF**

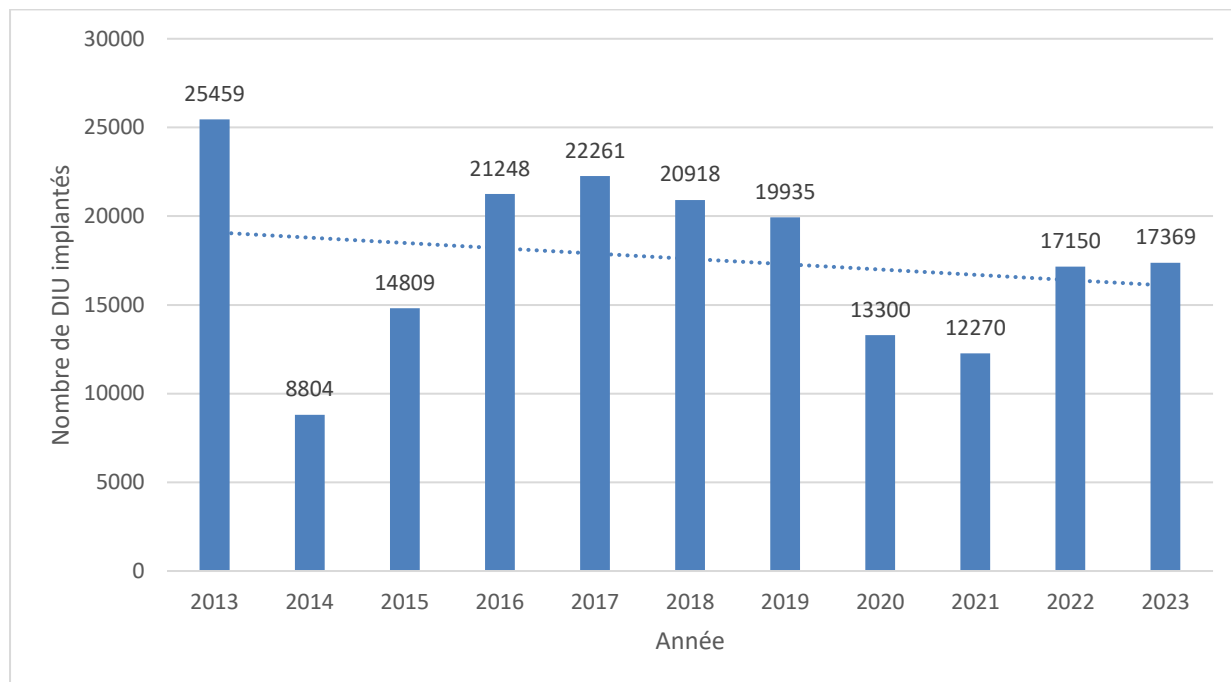


Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2013-2023

II.7.2. Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés

Les DIU posés ont connu une diminution remarquable de 2013 à 2014 allant de 25459 à 8804. De 2014 à 2017, il y avait une hausse de DIU posés allant de 8804 à 22261, mais à partir de 2018 on a observé une baisse progressive jusqu'à atteindre 12270 DIU posés en 2021. Une augmentation de 41,55% s'observe à une période allant de 2021 à 2023.

Graphique II.2 : Evolution de DIU implantés

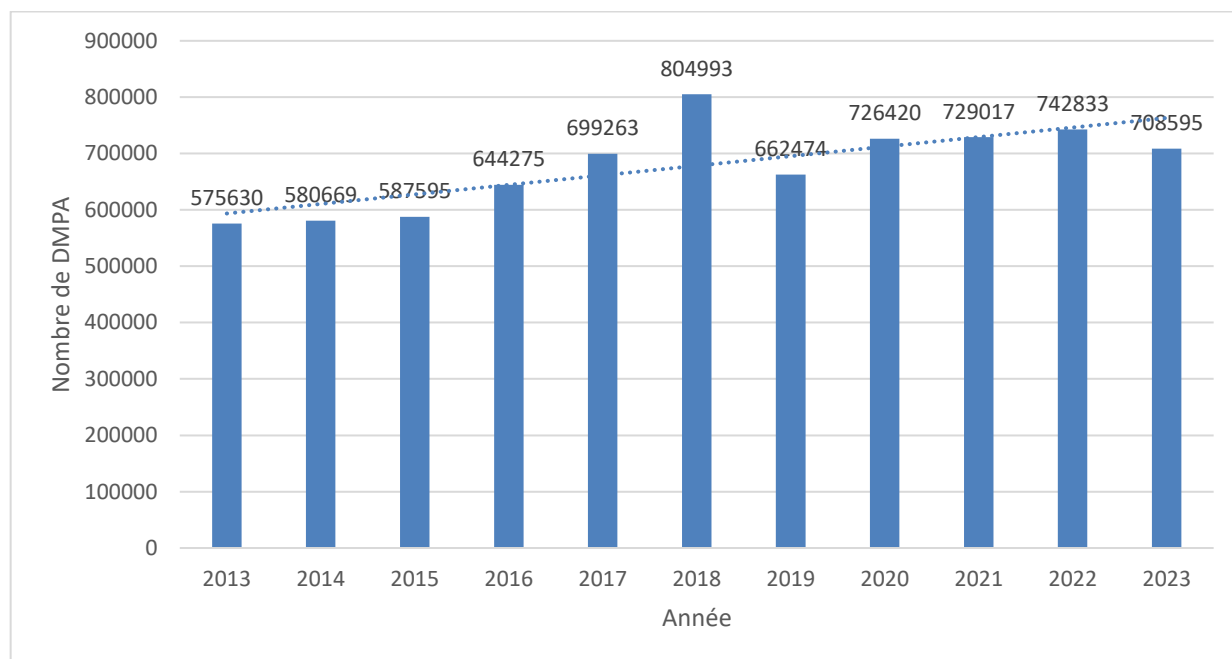


Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2013-2023

II.7.3. Quantité de DMPA utilisée par année

La quantité de DMPA (DépoMedroxy-Progestérone Acétate) utilisée a augmenté d'une façon remarquable de 2013 à 2018 (augmentation de 39,85%). Toutefois la tendance à la baisse est observée de 2018 à 2019 passant 804 993 à 662 474. La quantité de DMPA utilisée en 2022 a légèrement augmenté jusqu'à atteindre 742833 comparativement à l'année précédente (augmentation de 12,13%). Une légère diminution a été observée en 2023.

Graphique II.3 : Evolution de la quantité de DMPA utilisée

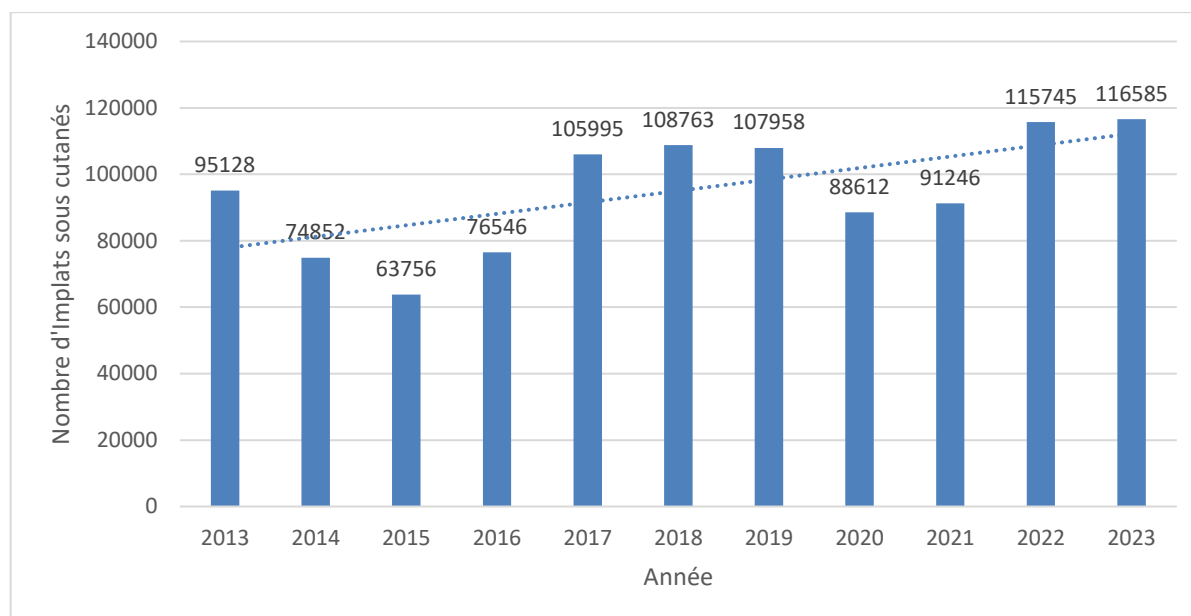


Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2013-2023

II.7.5. Nombre d'implants sous cutané insérés

De 2013 à 2015, le nombre d'implants sous cutané insérés a connu une diminution remarquable allant 95 128 à 63 756(33%). Le nombre des implants sous cutanés insérés a connu une augmentation énorme (67,32%) couvrant une période de 2015 à 2019 passant de 63 756 à 107 958. Une légère diminution a été observée à partir de 2019 à 2021. Toutefois une augmentation de 27,77% s'observe à une période allant de 2021 à 2023.

Graphique II.4 : Evolution du nombre d'implants sous cutané insérés



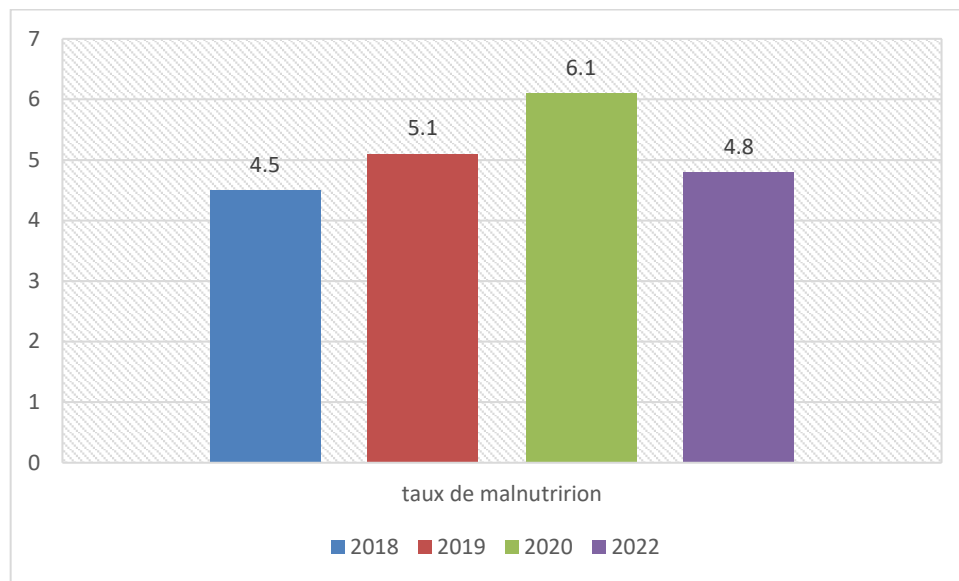
Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2013-2023

II.7. Malnutrition chez les enfants de -5ans

II.7.1. Malnutrition Aigüe Globale (MAG)

Au niveau national, l'analyse des données montre que la prévalence de la MAG chez les enfants de moins de cinq ans était de 4,50% en 2018, puis il a légèrement augmenté à 5,10% en 2019. En 2020, une augmentation plus marquée a été observée, atteignant 6,10%. En 2022, le taux est retombé à 4,80%.

Graphique II.5 Evolution de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG)

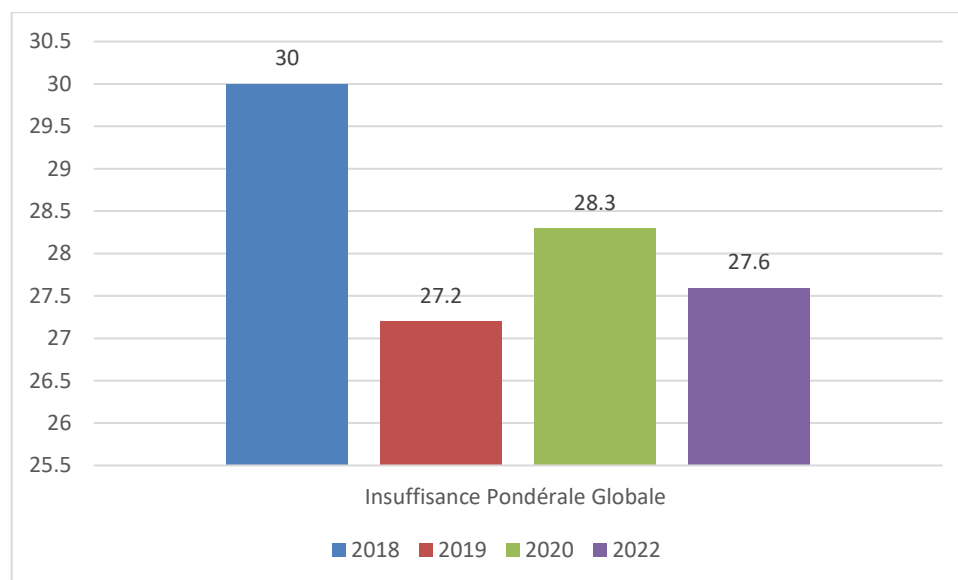


Source : ENSANB, édition 2018, 2019, 2020, 2022

II.7.2. Insuffisance Pondérale Globale (IPG)

Le taux national de prévalence de l'insuffisance pondérale selon le rapport Poids-pour-âge était de 30% en 2018, ce qui représente le niveau le plus élevé observé durant cette période. En 2019, une légère baisse a été notée, avec un taux de 27,20%. Les années suivantes, 2020 et 2022, ont vu des fluctuations, avec des taux respectifs de 28,30% et 27,60%.

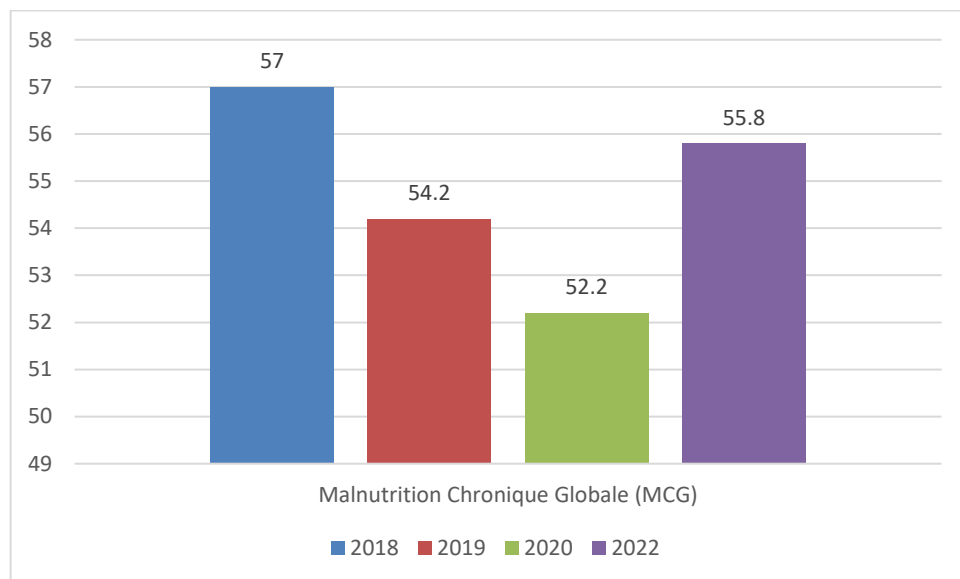
Graphique II.6 Evolution Insuffisance Pondérale Globale



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020, 2022 et 2024

II.7.3. Malnutrition Chronique Globale (MCG)

La prévalence de la malnutrition chronique selon le rapport taille-pour-âge au Burundi était de 57% en 2018, le chiffre le plus élevé de cette période. En 2019, ce taux a diminué à 54,28%, suivi d'une nouvelle baisse en 2020, atteignant 52,20% avec des conséquences graves telles que le retard du développement cognitif et de la performance à l'école, l'augmentation de la mortalité ainsi que les faibles capacités de production chez l'adulte. En 2022, une hausse notable est observée, avec un taux de 55,80%.

Graphique II.7. Evolution de la Malnutrition Chronique Globale (MCG)

Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020, 2022 et 2023

CHAPITRE III. EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le Taux Brut d'Admission (TBA) reste toujours au-dessus de 100 (130,2% et 132,1%) respectivement pour le TBA (6ans) et pour le TBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1^{ère} année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. En effet, les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- **École** : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- **Elève** : Individu scolarisé dans l'enseignement à plein temps ; leur nombre doit être renseigné dans le registre de présence de l'école
- **Enseignant** : Toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement primaire. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de 6 mois ne doit pas être compté
- **Ratio Élèves/Classe** : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- **Ratio Élèves/Maître** : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;

- **Salle de classe** : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- **Redoublants** : Elèves qui au début de l'année scolaire, fréquentent la même année d'études que l'année scolaire précédente et effectuent, à l'école le même travail ;
- **Taux Brut d'Admission** : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- **Taux Brut de Scolarisation** : Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, et la population en âge officiel de scolarisation : 7-12 ans ou 6-11 ans pour les 3 premiers cycles du fondamental (primaire), 13-15 ou 12-14 ans pour le cycle 4 (dernier cycle de l'enseignement fondamental), 16-18 ou 15-17 ans pour le post fondamental (2ème cycle d'enseignement secondaire) ;
- **Taux de promotion** : Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'achèvement** : Rapport entre l'ensemble des nouveaux admis en dernière année d'un cycle d'enseignement (primaire ou secondaire) et la population ayant l'âge officiel d'accès à ce niveau ;
- **Taux de redoublement** : Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'admission** : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- **Taux d'alphabétisation** : C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en comprenant.
- **Taux d'abandon** : C'est le pourcentage des élèves d'un cours donné à une année donnée qui quittent le cycle au cours ou à la fin de l'année scolaire. (Il se calcule en fin d'année).

III.1. Enseignement préscolaire

III.1.1. Taux de l'enseignement préscolaire par année.

En général, le taux de préscolarisation reste très faible car seulement **17,1%** des enfants en âge d'être à ce palier d'enseignement y sont inscrits en 2022-2023 contre **15 %** en 2021-2022. Ce taux montre que le pays n'a pas encore la capacité d'accueil suffisante pour préscolariser les enfants ayant l'âge de fréquenter le cycle maternel.

L'écart entre TBS et TNS signifie qu'il y a encore des élèves scolarisés hors de l'âge « normal » pour le niveau — donc des retards scolaires ou scolarisation tardive.

Tableau III. 1. Taux de couverture de l'enseignement préscolaire par année.

Année scolaire	Garçons	Filles	Total	TBS	TNS
2012/2013	25933	26839	52772	4.8	4.6
2013/2014	42 694	43 491	86 185	6.0	5.9
2014/2015	33 390	33 582	66 972	8.2	6.4
2015/2016	45 487	46 514	92 001	8.4	6.6
2016/2017	49718	50441	100159	10.1	6.4
2017/2018	54456	53135	107591	10.2	7.8
2018/2019	60893	59270	120163	11.6	9.2
2019/2020	63258	62409	125667	12.2	9.6
2020/2021	67858	69563	137421	13.4	10.4
2021/2022	77163	77702	154865	15.5	12.2
2022/2023	87530	88103	175633	17.1	13.9

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.1.2. Personnel de l'encadrement de la petite enfance par année

Les tendances à la hausse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2012-2017. En effet, on est passé de 1486 encadreur en 2012/2013 à 2 960 en 2016/2017, soit une augmentation de 99% au cours des 5 premières années. Toutefois, on a observé une diminution remarquable du nombre du personnel depuis l'année scolaire 2016/2017 à 2020/2021 passant de 2960 à 2409(18,6%).

Cependant, une augmentation non négligeable (45%) du nombre du personnel d'encadrement a été observé depuis 2020/2021 à 2022/2023.

Tableau III. 2. Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Communautaire.	Privé	Total
2012/2013	586	354	546	1486
2013/2014	775	436	688	1899
2014/2015	1021	616	899	2536
2015/2016	1042	480	1086	2608
2016/2017	1236	513	1211	2960
2017/2018	1228	431	1158	2817
2018/2019	1191	259	1307	2757
2019/2020	967	82	1360	2409
2020/2021	1049	76	1533	2658
2021/2022	966	36	1714	2716
2022/2023	1851	149	1854	3854

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.1.3. Structures d'encadrement de la petite enfance par année

Le nombre de structures de l'enseignement préscolaire a augmenté progressivement depuis 2013. En effet il est passé de 864 en 2013 à 2304 en 2023, soit une augmentation de 166.67%.

Tableau III. 3. Structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2013/2014	467	207	190	864
2014/2015	615	275	232	1122
2015/2016	713	254	285	1252
2016/2017	860	281	337	1478
2017/2018	973	260	340	1573
2018/2019	1091	199	363	1653
2019/2020	1142	200	355	1697
2020/2021	1261	135	393	1789
2021/2022	1350	165	441	1956
2022/2023	1724	129	451	2304

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.2. Enseignement fondamental

III.2.1. Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année

Le tableau présente les données scolaires du primaire et/ou fondamental pour les années scolaires 2013/2014 à 2022/2023. Les données indiquent qu'il y a une augmentation constante des effectifs d'élèves, passant de 2 076 355 en 2013/2014 à 2 902 911 en 2022/2023. Le nombre d'écoles a également progressé, bien qu'avec quelques fluctuations, tout comme le nombre de classes et d'enseignants. Concernant le Taux Net de Scolarisation (TNS), il a connu une baisse entre 2013/2014 (95,60%) et 2018/2019 (85,10%), avant de remonter légèrement pour se stabiliser autour de 86-87% les dernières années, atteignant 86,9% en 2022/2023.

Tableau III. 4. Évolution décennale des principales données du secteur éducatif

Année scolaire	Effectifs d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2013/2014	2076355	3795	29236	45826	95.60
2014/2015	2164442	4035	31446	47949	91.60
2015/2016	2271837	4141	33176	48521	88.02
2016/2017	2313818	4961	33907	49252	86.10
2017/2018	2376036	4254	35712	51051	86.10
2018/2019	2480260	4329	36284	51545	85.10
2019/2020	2585653	4359	37200	51921	86.50
2020/2021	2667895	4384	38011	54377	87.90
2021/2022	2755405	4496	39401	54944	85,60
2022/2023	2902911	4528	40215	55741	86,9

Source : *Annuaire statistique édition 2023*

III.2.2. Taux net et taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale

Depuis la rentrée scolaire 2013/2014, l'âge légal d'entrer à l'école fondamentale est fixé 6 ans par la loi n°1/19 du 10 septembre 2013 organisant l'enseignement de base et secondaire. La mise en œuvre de cette dernière se réalise lentement

car la part des enfants de 6 ans augmente légèrement. En effet, considérant les deux dernières années seulement le Taux Net d'Admission (TNA) au fondamental est passé de 46,4% en 2021/2022 et à 48,8% en 2022/2023. Cela montre que l'effectif des écoliers qui commencent l'école fondamentale à 7ans est encore plus importante, et que des actions spécifiques de mobilisation de la population devraient être menées pour que les enfants d'âge légal soient admis en 1^{ère} année. Quant au Taux Brut Admission (TBA), il reste toujours au-dessus de 100 avec 130,2% et 132,1% respectivement pour le TBA (6ans) et le TBA (7ans). Cela montre que beaucoup d'enfants admis en 1^{ère} année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission. Ce taux révèle également que le pays a une capacité d'accueil suffisante pour scolariser tous les enfants ayant l'âge légal d'entrer à l'école fondamentale.

Tableau III. 5. Taux net et taux Brut d'admission en première année primaire /fondamentale par année scolaire

- **TNA**

PROVINCE	2021/2022						2022/2023					
	TNA (6ANS en %)			TNA (7ANS en %)			TNA (6ANS en %)			TNA (7ANS en %)		
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	30,2	29,4	29,8	72,9	75,0	73,9	34,3	32,2	33,3	70,3	69,1	69,7
BUJUMBURA	46,1	44,1	45,1	41,1	43,7	42,4	47,7	47,1	47,4	39,3	42,5	40,9
BUJUMBURA Mairie	76,1	78,2	77,2	34,1	40,2	37,1	76,7	83,0	79,9	36,8	36,1	36,4
BURURI	47,0	42,4	44,7	26,9	30,3	28,6	42,1	42,7	42,4	24,4	26,7	25,6
CANKUZO	54,3	54,8	54,6	67,3	67,3	67,3	62,8	52,3	57,5	67,0	65,8	66,4
CIBITOKÉ	28,1	28,2	28,1	84,1	83,4	83,7	34,2	33,7	34,0	82,6	82,9	82,8
GITEGA	41,3	40,4	40,8	60,1	59,8	59,9	43,0	42,5	42,7	63,5	66,4	64,9
KARUSI	28,9	28,3	28,6	57,1	56,8	56,9	31,9	31,1	31,5	58,3	60,1	59,2
KAYANZA	62,4	58,9	60,6	27,8	31,0	29,4	60,3	61,0	60,7	27,0	30,9	28,9
KIRUNDO	40,2	41,6	40,9	58,8	62,7	60,7	40,5	38,2	39,4	59,0	60,3	59,7
MAKAMBA	64,4	59,8	62,1	59,9	63,1	61,5	67,8	64,7	66,2	58,5	59,1	58,8
MURAMVYA	62,3	60,0	61,1	38,2	39,1	38,6	66,9	58,9	62,9	34,1	38,5	36,3
MUYINGA	40,7	39,7	40,2	51,7	52,2	52,0	42,5	40,6	41,5	54,2	57,6	55,9
MWARO	61,4	59,6	60,5	32,0	34,3	33,1	58,9	55,5	57,2	31,2	35,7	33,4
NGOZI	46,2	45,7	46,0	49,3	52,5	50,9	46,4	44,3	45,4	53,9	56,4	55,2
RUMONGE	61,5	55,3	58,4	59,7	61,8	60,8	61,7	54,6	58,2	63,7	65,2	64,4
RUTANA	40,6	34,8	37,7	41,4	44,3	42,9	41,7	41,4	41,5	43,6	46,7	45,1
RUYIGI	44,9	44,2	44,6	58,2	60,3	59,2	49,5	49,0	49,2	60,4	63,2	61,8
Total général	47,1	45,6	46,4	51,5	53,6	52,6	48,8	47,2	48,0	52,2	54,2	53,2

Source : Indicateurs 2012-2023 sur l'enseignement au Burundi

- **TBA**

PROVINCE	2021/2022						2022/2023					
	TBA (6ANS en %)			TBA (7ANS en %)			TBA (6ANS en %)			TBA (7ANS en %)		
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	154,2	163,1	158,7	139,7	147,9	143,8	149,5	151,1	150,3	139,5	141,1	140,3
BUJUMBURA	115,0	118,1	116,6	104,1	107,0	105,6	112,1	119,6	115,9	104,6	111,6	108,1
BUJUMBURA Mairie	136,4	146,4	141,4	134,7	144,6	139,6	143,7	149,2	146,5	146,1	151,9	149,0
BURURI	87,4	87,5	87,4	79,1	79,3	79,2	80,5	84,4	82,4	75,1	78,8	76,9
CANKUZO	175,3	189,2	182,3	173,8	187,6	180,7	177,7	171,5	174,6	181,5	175,2	178,3
CIBITOKÉ	168,2	175,9	172,1	151,9	158,9	155,4	164,3	167,8	166,1	152,9	156,3	154,6
GITEGA	118,0	120,2	119,1	135,0	137,6	136,3	117,9	122,7	120,3	139,0	144,8	141,9
KARUSI	113,3	117,7	115,5	123,0	127,8	125,4	108,3	114,7	111,5	121,2	128,3	124,8
KAYANZA	107,6	110,9	109,2	98,3	101,5	99,9	99,5	107,3	103,4	93,8	101,1	97,5
KIRUNDO	133,2	146,5	139,8	143,3	157,7	150,5	129,3	134,5	131,9	143,4	149,3	146,3
MAKAMBA	161,8	163,4	162,6	143,6	145,1	144,4	159,8	159,9	159,8	146,1	146,3	146,2
MURAMVYA	127,7	127,1	127,4	117,2	116,7	116,9	120,9	121,5	121,2	114,3	115,0	114,6
MUYINGA	119,5	125,0	122,3	136,0	142,3	139,2	120,2	126,7	123,5	141,0	148,7	144,9
MWARO	107,6	111,2	109,4	105,2	108,8	107,0	104,4	108,2	106,3	105,2	109,1	107,1
NGOZI	132,1	139,3	135,7	133,1	140,5	136,8	130,4	135,4	132,9	135,4	140,7	138,1
RUMONGE	146,8	147,5	147,2	142,8	143,5	143,1	153,1	151,3	152,2	153,4	151,7	152,6
RUTANA	112,7	112,6	112,6	102,0	102,0	102,0	112,5	118,9	115,7	105,0	111,0	108,0
RUYIGI	145,4	153,2	149,3	138,8	146,3	142,6	146,9	157,0	151,9	144,5	154,5	149,5
Total général	129,7	135,0	132,4	127,7	133,0	130,3	127,9	132,5	130,2	129,7	134,4	132,1

Source : Indicateurs 2012-2023 sur l'enseignement au Burundi,

III.2.3. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2013 à 2023, exception faite en 2018/2019 où la situation est inverse. Entre 2012/2013 et 2022/2023, le nombre total d'élèves a augmenté de 1 566 624, passant de 1 977 386 à 2 580 960. Les garçons sont passés de 976 800 à 1 371 501, soit une augmentation de 394 701 (40,4 %), tandis que les filles ont connu une hausse de 434 033, atteignant 1 434 619 (43,4 %). Cette tendance montre que le taux d'accroissement des filles est légèrement supérieur à celui des garçons.

Le tableau sur la variation en pourcentage des effectifs d'élèves de 2012/2013 à 2022/2023 révèle des fluctuations dans les inscriptions masculines, féminines et globales, avec des pics notables en 2016/2017 et 2020/2021, correspondant à de fortes augmentations. Les filles présentent souvent des variations plus élevées que les garçons tandis que certaines années, comme 2019/2020, montrent une baisse significative chez les garçons.

Tableau III. 6. Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

Années scolaires	M	F	Ensemble
2012/2013	976800	1000586	1977386
2013/2014	1024573	1051732	2076355
2014/2015	1068538	1095904	2164442
2015/2016	1122281	1149556	2271837
2016/2017	1141755	1172063	2313818
2017/2018	1230660	1196767	2427427
2018/2019	1258734	1221526	2480260
2019/2020	1244723	1280400	2525123
2020/2021	1314081	1358814	2667895
2021/2022	1319021	1358841	2677861
2022/2023	1375011	1434619	2809630

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

Tableau III. 7. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

Années scolaires	M	F	Ensemble
2012/2013	0,5	1,7	1,1
2013/2014	4,9	5,1	5,0
2014/2015	4,3	4,2	4,2
2015/2016	5,0	4,9	5,0
2016/2017	1,7	2,0	1,8
2017/2018	7,7	2,1	4,9
2018/2019	2,3	2,1	2,2
2019/2020	-1,1	4,8	1,8
2020/2021	5,6	6,1	5,7
2021/2022	0,4	0,001	0,4
2022/2023	4,2	5,8	4,9

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.2.4. Taux net de scolarisation par province et par année

Au niveau national, les Taux Nets de Scolarisation(TNS) sont respectivement de 86,9% et 90,2% pour les écoliers de 6-11ans et de 7-12 ans. Il y a alors encore des enfants de ces tranches d'âge en dehors de l'école.

Il s'observe des TNS supérieurs à 100% dans les provinces de Bubanza, Bujumbura Mairie, Cibitoke, Makamba et Rumonge qui seraient liés aux mouvements des populations. En effet, ces provinces ont accueilli des populations rapatriées non recensée en 2008. L'autre constat est qu'il y a des disparités entre les provinces avec des taux qui varient de 65,7 à 117,1% pour les 6 -11 ans et de 66,2 à 132,43 % pour les 7-12 ans.

Tableau III. 8. Les taux nets de scolarisation par province

PROVINCE	2021/2022						2022/2023					
	TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)			TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)		
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	121,03	115,44	118,23	137,57	130,82	134,19	119,99	114,40	117,19	135,75	129,12	132,43
BUJUMBURA	92,71	89,97	91,34	97,70	95,23	96,46	94,34	91,79	93,07	99,84	97,49	98,66
BUJUMBURA Mairie	114,97	113,47	114,22	111,15	110,37	110,76	117,16	114,69	115,92	114,63	112,08	113,35
BURURI	67,86	65,81	66,83	68,14	66,63	67,38	66,73	64,68	65,70	67,34	65,09	66,21
CANKUZO	91,73	89,09	90,41	96,24	92,80	94,52	93,53	88,00	90,76	97,40	93,28	95,34
CIBITOKÉ	103,11	101,75	102,43	112,73	111,23	111,98	106,31	103,06	104,68	114,76	111,52	113,14
GITEGA	87,61	83,47	85,54	91,85	87,62	89,73	89,62	85,89	87,75	93,59	89,92	91,75
KARUSI	76,49	74,38	75,43	83,73	81,71	82,72	78,15	75,46	76,80	85,49	82,75	84,12
KAYANZA	75,57	71,17	73,37	75,80	72,07	73,93	75,36	71,75	73,55	75,89	71,98	73,94
KIRUNDO	75,53	77,37	76,45	77,05	79,30	78,17	76,61	76,90	76,75	78,35	79,27	78,81
MAKAMBA	99,55	98,74	99,14	101,05	99,91	100,48	103,72	100,41	102,06	104,60	101,15	102,87
MURAMVYA	92,06	87,67	89,87	91,41	87,73	89,57	92,44	88,40	90,42	92,07	89,40	90,74
MUYINGA	76,95	75,31	76,13	80,25	79,21	79,73	79,78	77,94	78,86	82,65	81,61	82,13
MWARO	78,88	75,03	76,95	77,74	75,05	76,39	79,29	76,00	77,64	78,47	76,16	77,31
NGOZI	76,72	74,34	75,53	78,51	76,83	77,67	77,17	74,43	75,80	79,07	76,74	77,90
RUMONGE	105,68	100,27	102,97	107,98	102,43	105,20	107,05	101,68	104,36	110,17	104,58	107,37
RUTANA	80,86	78,31	79,58	86,11	83,67	84,89	83,63	80,96	82,29	89,49	86,16	87,82
RUYIGI	77,76	75,19	76,47	81,25	79,26	80,25	80,00	78,32	79,16	84,22	82,70	83,46
Total général	86,89	84,40	85,64	90,07	87,84	88,95	88,41	85,51	86,96	91,66	88,94	90,29

Source : : Indicateurs 2012-2023 sur l'enseignement au Burundi

III.2.5. Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

Pour les périodes 2012- 2015 et 2018-2021, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire puis une augmentation de 2016 jusqu'en 2018 dans les écoles fondamentales. Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Le ratio élèves / salles de classe a connu une amélioration passant de 70 en 2020/2021 à 44 en 2021/2022 et une chute passant de 44 en 2021/2022 à 72 en 2022/2023 alors que le ratio élèves / éducateur a légèrement diminué pendant la période du 2021/2022 à 2022/2023 passant de 57 à 56.

Tableau III. 9. Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

École Fondamentale		
Années scolaires	Ratio Élèves/classe	Ratio Élèves/maître
2012/2013	72	45
2013/2014	74	46
2014/2015	70	46
2015/2016	70	47
2016/2017	74	56
2017/2018	79	58
2018/2019	68	59
2019/2020	69	50
2020/2021	70	49
2021/2022	69	50
2022/2023	72	52

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.2.6. Taux de redoublement au primaire/fondamental par année scolaire selon le sexe

Grâce aux actions de sensibilisation auprès des acteurs éducatifs principalement des enseignants et l'harmonisation des critères de passage ou de redoublement de classe (Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2011-2021), des progrès avaient été enregistrés sur la période de 2012 à 2015 avec un taux de redoublement qui est passé de 29,8% à 22,3%. Avec la mise en veille du fonds commun de l'éducation, les activités de sensibilisation sur la réduction du redoublement ont été interrompu et par conséquent, le taux de redoublement est

en augmentation passant de 22,3% en 2015/16 à 27,7% en 2017/18 et à 30,9% en 2021/22 pour les 3 premiers cycles du fondamental mais ce taux a repris le progrès avec 28% en 2022/2023.

Tableau III. 10. Taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	F	M	
2012/2013	30.0	29.6	29.8
2013/2014	24.3	24.8	24.2
2016/2017	12.7	14.7	15.1
2017/2018	27.9	28.0	27.7
2018/2019	26.1	23.8	25.1
2019/2020	27.7	30.5	29.1
2020/2021	28.5	31.1	29.8
2021/2022	29,8	32,0	30,9
2022/2023	27,1	29	28

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

III.3.1. Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire

Le tableau présente des données scolaires sur l'enseignement général et pédagogique, détaillant le nombre de classes, d'enseignants et d'élèves pour chaque année de 2014 à 2023, en distinguant les effectifs féminins et masculins. On observe une tendance générale à la baisse du nombre total d'élèves, passant de 455 708 en 2014 à 173 144 en 2023. Cette diminution est accompagnée d'une légère baisse du nombre de salles de classe, passant de 8695 à 5444. En termes de répartition par sexe, le nombre d'élèves féminins a régulièrement diminué, atteignant 101 172 en 2023, tandis que les élèves masculins ont également connu une baisse, atteignant 71 972. Toutefois, l'effectif des enseignants a connu une hausse à partir de l'années 2014 à 2016, mais aussi une diminution progressive dans les années suivantes.

Tableau III. 11. Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique
Public et privé par année scolaire

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			F	M	Total	F	M	Total
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345
2017	1135	7822	3163	10945	14108	183353	185533	368886
2018	1055	7661	2471	8800	11271	175847	165246	341093
2019	1040	8115	2469	9244	11713	169364	152 172	321536
2020	1028	7966	2362	8907	11269	159182	132345	291527
2021	1001	5983	2423	9670	12093	99398	80284	179682
2022	1023	6006	2380	9456	11836	105843	77774	183617
2023	951	5444	2350	9209	11559	101172	71972	173144

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.3.2. Enseignement technique et professionnel public

Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs d'élèves a été important. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2013 et 2019 passant de 13205 à 68831 soit un accroissement de 421% et une diminution non négligeable au cours des trois dernières années scolaires (2018/2019 à 2020/2021) passant de 61005 à 52470, soit un accroissement négatif de 14%. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2013-2023 est de l'ordre de 743,3% pour les filles et de 292,07% pour les garçons. Néanmoins, l'effectif des filles reste moins élevé par rapport à celui des garçons.

Tableau III. 12. Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			F	M	Total	F	M	Total
2012/2013	48	229	161	667	828	4150	9055	13205
2013/2014	50	286	171	680	851	5605	11158	16763
2014/2015	65	342	182	693	875	7060	13261	20321
2015/2016	70	438	217	795	1012	8777	16068	24629
2016/2017	103	595	222	893	1115	12341	20574	32915
2017/2018	297	1817	251	1133	1384	32839	35992	68831
2018/2019	286	1912	524	2321	2845	29399	31 606	61005
2019/2020	266	1810	530	2250	2780	28423	29699	58122
2020/2021	275	1691	531	2448	2979	25329	27141	52470
2021/2022	283	2214	514	2238	2752	31418	32118	63536
2022/2023	301	2012	567	2315	2882	34997	35502	70499

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

III.4. Données de l'Enseignement supérieur

Ont accès à l'Enseignement Supérieur Universitaire Public et Privé, les lauréats des Humanités Générales, Pédagogiques et Techniques titulaires d'un Diplôme d'Etat et ayant obtenu, après la procédure de la note synthétique calculée au prorata de 30% de la note obtenue à l'école dans les disciplines ayant fait l'objet de l'Examen d'Etat et de 70% de la note obtenue à l'Examen d'Etat, une note égale ou Supérieure à 50%.

Les candidats de nationalité burundaise ayant participé à l'Examen d'Etat mais n'ayant pas obtenu le Diplôme d'Etat ont accès à l'Enseignement Supérieur professionnel.

Toutefois, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'Etat qui le désirent peuvent avoir accès à l'Enseignement Supérieur Professionnel.

Au 1er mai 2021, on dénombrait pour l'ensemble du Burundi 18 518 étudiants dans le secteur public, et 44 910 étudiants dans le secteur privé. L'ancien système était dispensé dans des universités et instituts. Il comportait des cycles courts et des cycles longs. La formation dans les cycles courts durait 2 ans alors qu'elle était généralement de 3 ans dans les cycles longs, exception faite dans des facultés d'agronomie et de médecine où la formation dure respectivement 5 et 7 ans.

Le système (BMD) de Baccalauréat pour 3 ans, Mastère pour 2 ans, Doctorat pour 3 ans est implanté dans les établissements d'enseignement supérieur du pays, selon des modalités permettant la mobilité des étudiants au sein de l'espace national, mais aussi du sous régional, régional et international.

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif « d'élitiste ». Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2011 à 2021 (cf. tableau). Selon le sexe, les garçons représentaient 67,08 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011/2012 et les filles 32,92 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 12100 en 2011/12 à 21231 en 2019/2020, soit une proportion de 41,5% en 2020.

Tableau III. 13. Données de l'enseignement supérieur par année académique
(Public et Privé)

Libellé Année	SEXE	Nb d'Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublants	Nb Boursiers	Nb Étrangers	Nb Enseignant s	Nb Diplômés
2012/2013	F	13938	440	481	1523	640	219	1139
	F+M	44887	1516	1113	4877	2158	1583	3159
2013/2014	F	9298	276	202	533	245	167	992
	F+M	37872	1103	663	2911	868	1625	3726
2014/2015	F	12786	202	179	1563	181	221	928
	F+M	51225	974	833	7655	2864	1975	3333
2015/2016	F	12348	594	420	4117	691	547	3840
	F+M	37266	1891	1588	16462	2084	2646	10462
2016/2017	F	13926	655	363	4026	593	391	4764
	F+M	40120	2152	1501	16464	1857	3118	12321
2017/2018	F	15917	403	546	2887	280	498	4316
	F+M	41869	1237	1912	11929	1996	3456	11522
2018/2019	F	15626	424	604	ND	796	422	4888
	F+M	40056	1333	2133	ND	4063	3759	13209
2019/2020	F	21231	651	378	ND	548	530	7949
	F+M	51115	1541	1853	ND	4351	4303	18461
2020/2021	F	27732	768	826	3342	1269	Nd	dnd
	F+M	63428	1919	2651	13045	4677	Nd	dnd
2021/2022	F	28817	517	397	10414	1780	505	9571
	F+M	65326	1081	879	16005	5977	4148	21768
2022/2023	F	29976	651	741	3887	2038	650	9782
	F+M	67399	1539	1606	12654	5999	5109	18732

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2020/2022, Enseignement supérieur

III.4.1. Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur

L'effectif des établissements d'Enseignement supérieur est de 44 établissements au niveau national pour l'année 2022/2023. La création d'établissements supérieurs dans le secteur privé augmente de plus en plus, passant de 35 établissements en 2012 à 44 établissements en 2023 comme le montre le tableau ci-dessous. La proportion des établissements privés représente donc 86,36% de l'ensemble des établissements de l'Enseignement supérieur au niveau national.

Tableau III. 14. Établissements d'Enseignement Supérieur par année académique

Année	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
2012/2013	7	28	35
2013/2014	7	38	45
2014/2015	7	38	45
2015/2016	7	38	45
2016/2017	7	38	45
2017/2018	7	39	46
2018/2019	7	42	49
2019/2020	7	42	49
2020/2021	7	42	49
2021/2022	7	42	49
2022/2023	6	38	44

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2022/2023, Enseignement supérieur

III.4.2. Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur.

Les données sur les étudiants par établissement d'Enseignement supérieur montrent que les effectifs d'étudiants ont connu une augmentation presque dans toutes les universités depuis 2018/2019 jusqu'en 2022/2023 passant de 40056 à 67 556 soit une augmentation de 68,19%. Cependant, 7 Universités ont subi une interdiction d'enrôler les étudiants dans les premières années depuis fin 2018. Il s'agit de : Université Ntare Rugamba, Université Paix et Réconciliation, Université des Collines, Institut Supérieur d'Enseignement Technique, Institut International Libre d'Afrique, Institut Supérieur de Développement, Ecole Supérieure des Sciences de la Santé

Au cours de l'année académique 2020/2021, les données montrent que les filles ne représentent que 43,7% des étudiants qui fréquentent l'Enseignement supérieur. Contre 44,4% pour l'année académique 2022/2023. Ventilé au niveau des établissements, nous constatons qu'il y a des établissements où la proportion des filles qui y fréquentent dépasse 50% ; à savoir : IUSSDC (62%), ISPGI (60.2%), UGL (58,5%), USA (58,3%), ULBU (57,3%), UPG (55.2%) et EASU (51.70%).

Tableau III. 15. Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique

INSTITUTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Université du Burundi (UB)	1561	5960	7521	2516	7291	9807	4109	14882	4309	15800	4288	15654
Université des Grands Lacs (UGL) Tous les Campus	2984	2490	5474	5534	3919	9453	6738	11526	6445	105564	6284	10106
Ecole Normale Supérieure (ENS) Bujumbura	541	2260	2801	541	2260	2801	584	2444	515	2229	530	2282
Institut Supérieur de Police (ISP)	11	105	116	8	79	87	8	87	16	195	11	159
Burundi Shining Star University(BSSU)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	58	153	60	148
Université de Ngozi	753	861	1614	898	951	1849	1277	2527	1489	2823	974	2150
Université du lac Tanganyika(ULT)	1035	1165	2200	1349	1617	2966	1727	3430	2092	4220	1792	3946
Total Université Sagesse d'Afrique (USA)	2190	1808	3998	2145	2584	4729	2386	4092	2770	4378	2642	4180
Université Lumière de Bujumbura (ULBU)	1969	2008	3977	2640	2093	4733	3307	5768	3611	6447	3448	6177
Université NTARE RUGAMBA	98	83	181	50	255	305	71	335	71	243	NA	NA
Université Espoir d'Afrique (UEA) Gishingano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	124
Université Espoir d'Afrique (UEA)Ngagara	0	0	0	0	0	0	0	0	1623	5626	2279	6445
Université Polytechnique de Gitega (UPG)	527	617	1144	737	769	1506	1112	2017	1043	2267	1383	2702
Institut Supérieur Paramédical de Gitega (ISPGI)	305	238	543	548	360	908	613	1018	572	1016	699	1124
Université Panafricaine les Mages	0	0	0	0	0	0	0	0	134	235	ND	ND

INSTITUTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Université Martin Luther King (UMLK)	385	480	865	211	355	566	395	915	330	679	279	494
Université de MWARO (UM)	200	233	433	132	138	270	92	199	205	433	268	478
Ecole Nationale d'Administration(ENA)	246	349	595	246	349	595	51	132	82	219	nd	nd
Institut National de Santé Publique (INSP)	199	397	596	225	415	640	254	678	294	672	308	671
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et DC(IUSSDC)	193	122	315	179	114	293	206	332	35	52	34	50
East African Leadership Institute (EALI)	152	164	315	407	504	911	1038	2066	944	1815	864	1622
International University of Equater (IUE)	167	312	479	201	428	629	184	409	65	181	87	168
East Africa Star University (EASU)	157	210	367	138	258	396	357	689	357	689	412	714
Bujumbura International University (BIU)	208	221	429	255	296	551	255	551	185	444	163	363
Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET)	90	147	237	37	56	93	0	0	nd	nd	42	81
Institut Supérieur de Techniques de Gestion (ISTG) de Bubanza	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	43	82	32	65
Grand séminaire st curé d'ARS de Bujumbura(GSB)*	2	218	220	2	218	220	0	209	0	184	0	184
Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG)MAGARA	43	73	116	70	87	157	12	52	12	52	24	65
Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises (ISGE)	64	126	190	80	124	204	44	123	168	495	71	206
Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	16	79	95	6	120	126	11	172	18	227	25	295
Grand Séminaire Jean Paul II	1	195	196	1	218	219	0	219	2	237	2	224
Institut Supérieur de Gestion et d'Informatique (ISGI)	0	0	0	43	98	141	64	220	64	220	84	288
Institut Supérieur de Développement (ISD)*	65	115	180	65	115	180	0	0	57	171	NA	NA

INSTITUTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Grand Séminaire St Pierre Claver de BURASIRA	0	160	160	0	160	160	0	161	0	169	0	159
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement (INUSSAD)	193	127	320	375	247	625	375	1000	652	959	577	852
Institut Universitaire Le Central d'Afriques (INUSSAD)											353	589
Université Polytechnique Intégrée de CIBITOKE	33	136	169	53	118	171	69	157	74	153	73	153
Grand Séminaire Saint Charles LWANGA de KIRYAMA	0	115	115	0	117	117	0	13	0	120	0	116
INITELEMATIQUE	13	50	63	13	73	86	14	73	16	78	15	73
Institut Supérieur de Gestion et de Développement de MUZINDA (ISGD)	63	79	142	63	70	133	39	91	31	85	31	85
Summit International Institute	31	60	91	62	120	182	87	256	564	1462	689	1964
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat et de Gestion (ISEG)	25	39	64	25	39	43	93	136	35	93	45	138
Ecole Supérieure des Sciences de la Santé (ESSSA)	15	19	34	12	11	23	0	0	NF	NF	NF	NF
Institut Universitaire du Lac de KIRUNDO	29	48	77	39	53	92	125	324	202	485	141	375
Bujumbura Christian Universty	1	39	40	1	38	39	8	39	7	29	20	60
Livingstone University College							1	23	79	197	201	324
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat du Burundi(ISEBU)	27	44	71	11	25	36	96	202	96	202	NF	NF
Institut Supérieur Islamique de MUYINGA	30	36	66	55	57	112	96	192	105	193	150	278
International Leadership University	218	250	468	293	279	572	315	638	279	505	480	935
Institut Supérieur Nelson Mandela											11	26
Total	15626	24431	40056	21241	29895	51136	27732	63428	28817	65326	29965	67373

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2020/2023, Enseignement supérieur

CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

L'économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agro-pastorales. Selon le rapport des comptes nationaux publié en 2019, le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage et pêche) a généré en moyenne 35,0 % du Produit Intérieur Brut contre 16,0% et 39,0% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2019. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de plus de 80% (l'EICVMB, 2020), l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. Selon la même source, 71,4% des ménages agricoles pratiquent de l'agriculture. La pratique de l'agriculture est essentiellement dominée dans le milieu rural que dans le milieu urbain (96,3 % contre 3,7%). Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement. Les avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

IV.1. Avoirs des ménages

IV.1.1. Propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leurs logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2008 jusqu'en 2020. Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2008 jusqu'en 2020, ils sont au plus 41,4 % en milieu urbain au cours de la même période. Néanmoins, 64,6% sont des ménages propriétaires de leur logement sans titre au niveau national (EICVMB, 2019-2020).

Tableau IV. 1. **Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence**

Milieu	2008	2013	2020
Urbain	44,4	50,1	41,4
Rural	88,6	96,7	89,9
Ensemble	84,5	92,0	84,4

Source : RGPH 2008, ECVMB 2013-14 et EICVMB 2019-2020

Dans les provinces de résidence, la tendance observée au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 85% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (28,2%) et Bubanza (84,7%) en 2020. En termes d'évolution, par rapport à 2008, toutes les provinces ont enregistré une hausse de la proportion des propriétaires de logement en 2013. Au cours de la période 2013-2020, une tendance à la baisse de la proportion des propriétaires de logement s'observe dans toutes les provinces, excepté la province de Bururi.

Tableau IV. 2. **Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2008, 2013 et 2020**

Province	2008	2013	2020
Bubanza	82,5	93,4	84.7
Mairie de Bujumbura	35,2	37,7	28.2
Bujumbura rural	84,5	93,1	87.2
Bururi	86,7	95,5	96.3
Cankuzo	88,7	97,7	85.9
Cibitoke	81,7	88,0	79.7
Gitega	89,9	96,9	84.8
Kayanza	93,9	95	92.7
Karuzi	89,2	98,2	95.6
Kirundo	87,1	95,3	93.7
Makamba	84,3	95,7	86.5
Muramvya	89,2	99,6	94.8
Muyinga	87,0	95,2	79.1
Mwaro	92,4	97	94.8
Ngozi	87,0	96,7	85.5
Rutana	89,1	97,1	88.2
Ruyigi	87,8	97,5	95.5
Rumonge			86.1

Source : RGPH 2008, INSBU, QUIBB 2006, ECVMB 2013-14 et EICVM 2019-20.

IV.1.2. Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a augmenté entre 2008 et 2017 passant de 78% à 82.7% et a légèrement diminué de 2017 à 2020 passant de 82.7% à 79.7%. On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2008-2020 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2010 à 2020 passant de 58.6% à 69.5% soit un taux d'accroissement de 10.9%.

Tableau IV. 3. **Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence**

Milieu	Terre				Betail			
	2008	2010	2017	2020	2008	2010	2017	2020
Urbain	47.3	43.1	35.1	76.9 (62.0)		25.3	19.5	22.7
Rural	83.2	90	88.6	79.8(80.1)		61.9	69.1	75.2
Ensemble	78	85.8	82.7	79.7	70.1	58.6	63.7	69.5

Source : RGPH 2008 et INSBU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017, EICVMB 2019-2020

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre entre 2017 et 2020, excepté la province de Bubanza. S'agissant de la possession des bétails, la proportion des ménages possédant de bétail a augmenté presque dans toutes les provinces entre 2017 et 2020 hormis la province Bujumbura-Mairie.

Tableau IV. 4. Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année

Province	Terre			Bétail		
	2008	2017	2020	2010	2017	2020
Bubanza	55,5	54,9	59,5	46,9	51,1	60
Mairie de Bujumbura	39,1	7,6	52,3	22,1	11,0	4,4
Bujumbura rural	81,6	79,2	81,8	55,0	61,7	64,7
Bururi	81,9	96,2	86,7	63,4	81,0	82,4
Cankuzo	90,5	97,3	82,2	70,8	70,4	78,5
Cibitoke	60,4	60,0	56,0	48,4	62,6	62,7
Gitega	89,4	94,1	83,0	67,8	78,5	79,2
Kayanza	89,3	97,3	84,1	70,7	69,9	84
Karuzi	88,5	92,4	75,3	61,5	70,3	78,3
Kirundo	79,5	94,7	69,9	52,8	72,5	78,8
Makamba	78,8	82,3	63,4	61,7	63,5	71,6
Muramvya	90,2	97,1	92,5	63,4	77,6	78,1
Muyinga	79,8	92,7	71,4	60,5	69,0	76,5
Mwaro	92,4	98,1	90,5	73,1	83,2	85,3
Ngozi	84,6	89,5	90,4	57,2	57,2	76,1
Rutana	89,2	94,1	67,2	71,7	64,9	65,8
Ruyigi	86,7	89,7	80,3	63,6	63,7	68,3
Rumonge		77,8	75,4		55,7	54,7

Source : RGPH 2008 et INSBU, QUID 2002, QUIBB 2006, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

IV.1.3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2008 et 2017, particulièrement pour la bicyclette ou vélo : évolution de 9.6 % des ménages qui possèdent le vélo entre 2008 et 2017. En 2020, les ménages possédant de moyens de locomotion ont sensiblement diminué pour tous les 3 moyens de locomotion considérés particulièrement pour le vélo passant de 20.7 % en 2017 à 12.9 % en 2020 soit une diminution de 7.8%.

Tableau IV. 5. **Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion**

Année	2008			2010			2017			2020		
Milieu de résidence	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Urbain	5.9	1.5	9.2	9.6	4.4	19.5	8.3	5.5	14.4	4.5	1.5	7.8
Rural	1.1	0.3	11.3	0.1	0.7	20.6	0.3	1.8	21.5	0.1	1.1	13.6
Ensemble	1.6	0.4	11.1	0.9	1.1	20.5	1.1	2.2	20.7	0.6	1.2	12.9

Source : RGPH 2008, EDSB III 2016-2017 et EICVMB 2019-2020

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.1% en 2020. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 13.6% des ménages ruraux et 7.8% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2020. Beaucoup de provinces frontalières avec d'autres pays se particularisent dans l'utilisation des bicyclettes surtout dans les provinces de Makamba (31%), Muyinga (24.3 %), Cankuzo (24.2%) et Kirundo (20.6 %). L'utilisation courante de la bicyclette peut être dû à des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

IV.1.4. Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (27,4% en 2020) qu'en milieu rural (27% en 2020). Dans l'ensemble, seulement 3,7% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2020 alors qu'en 2008, le taux d'équipement en téléviseur est de 2.3%. Toutefois, une évolution remarquable de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : on constate des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau IV. 6. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Année	2008			2013			2017			2020		
Milieu de résidence	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	61.2	20.7	42	54	33.5	79.6	54	35.1	83.4	27.4	27.9	66.8
Rural	43.1	0.4	4	36.9	0.8	28.7	35	1.1	42.5	27	0.7	39.9
Ensemble	44.8	2.3	8	38.6	4.1	33.7	37	4.8	46.9	27.1	3.7	42.9

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-14, EDSB III 2016-2017 et l'EICVMB 2019-2020

IV.1.5. Possession d'autres biens d'équipements.

Selon les résultats de l'EICVMB (2019-2020), les autres biens d'équipement comme le réfrigérateur, le fer à repasser, les lits modernes et les matelas sont très peu disponibles en milieu rural : les proportions de ces biens d'équipement sont respectivement de 0%, 0,6 %, 31.8% et 24,5% en milieu rural contre 6,3%, 22,6%, 57,4% et 82,9% en milieu urbain.

Tableau IV. 7. Taux de possession de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Milieu de résidence	Frigidaire	Fer à repasser	Lit moderne	Matelas
Urbain	6,3	22,6	57,4	82,9
Rural	0	0,6	31,8	24,5
Ensemble	0.7	3	34,6	31

Source : EICVMB 2019-2020

CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

V.0.Introduction

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

V.1. Logement

Les conditions de logement des ménages burundais se sont légèrement améliorées en ce qui concerne la qualité des murs et des toits, mais demeurent faibles en ce qui concerne la qualité des sols. En 2020, 89 % des ménages habitent des logements dont les murs sont de bonne qualité contre 87.1% en 2017, et ce quel que soit le milieu de résidence. De même, la qualité des toits s'est améliorée puisque 87,7% des ménages disposent d'un toit fait de béton/ciment, tuiles ou tôles ondulées, comparé à 78 % des ménages en 2014. Les progrès ont été particulièrement remarquables dans les zones rurales où la proportion des ménages avec un toit de bonne qualité est passée de 76 à 81,9%. En revanche, les matériaux du sol des logements burundais demeurent non améliorés. Seulement 15,8 % des logements burundais disposent d'un sol fait en matériaux améliorés en 2020. Ce taux tombe à 8,6 % en milieu rural tandis qu'il s'établit à 69,3 % des logements en zones urbaines.

Tableau V. 1. Répartition des ménages (%) selon les conditions de logement, 2014 2017 et 2020

	Burundi			Rural			Urbain		
	2014	2017	2020	2014	2017	2020	2014	2017	2020
Sols de bonne qualité	15,3	15,3	15,7	9,6	8,6	9.7	66,5	69,3	65.2
Murs de bonne qualité	84,1	87,1	89,4	83	85,8	87.7	94,5	97,7	96.9
Toits de bonne qualité	78	84,7	86,1	76	81,9	84.9	96,4	98,5	96.1

Source : INSBU, ECVMB 2013-2014 et EDSB III 2016-2017

V.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (59,8% en 2008 ; 69,6% en 2013 ; 53,2% en 2017 et 70% en 2020). En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain contre 72,5% et 46,7% en 2017. En 2020, le type de mur en bois/pisé non cimenté a sensiblement diminué (14,6% en 2013 à 10,6 en 2020)

Tableau V. 2. Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2008, 2013, 2017 et 2020)

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020
Brique/adobe	58,1	56,1	46,7	46,8	60,0	71,1	72,5	73,1	59,8	69,6	53,2	70,3
Bois/Pisé Non cimenté	7,1	5,1		11,6	25,9	15,7		11,6	24,1	14,6		10,6
Briques cuites	27,3	37	44,4		6,3	8,6	14,5	15,3	8,2	11,4	17,8	19,1
Autre			0		7,9	4,3	0,7		7,8	4,1	0,6	0

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-14 EDS 2017 & EICVMB 2019-2022

V.1.2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). En 2017, les résultats montrent une préférence des tôles 53.2% et des tuiles 32.6% alors que les maisons en pailles ne représentent que 13.8%. En 2020, la situation est presque la même que celle de 2017. En effet, un peu plus de la moitié des ménages (52,3%) habite dans des logements dont la toiture est en tôles et (33,7 %) en tuiles.

Par rapport au milieu de résidence, en 2017, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (93,6%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (15,4%), les toits en tôle métallique (48.2%), et ceux en tuile locale (36%). En 2020, la proportion des ménages habitant

dans des logements dont la toiture est en tôles a sensiblement diminué, elle est de 86,3% en milieu urbain et 48,3% en milieu rural.

Tableau V. 1. Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020	2008	2013	2017	2020
Tôles	77,9	95,3	93,6	86,3	28,7	73,9	48,2	48,3	33,3	76,0	53,2	52,3
Tuiles	12,9		5,1	12,5	28,7		36	36,4	27,2		32,6	33,8
Pailles	5,8	3,5	1	3,9	39,1	25,3	15,4	15,1	36,3	23,2	13,8	13,9
Autres	3,4	0,2	0,1	0	3,5	0,4	0,1	0	3,5	0,4	0,1	0

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-14 & EICVMB 2019-20

V.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit. La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. En 2020, les deux premiers modes d'occupation ont rechuté (9,1% pour la propriété et 6,3% pour la location).

Tableau V. 1. Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2008, 2013 et 2020

Mode occupation de logements	Urbain			Rural			Ensemble		
	2008	2013	2020	2008	2013	2020	2008	2013	2020
Propriétaire	44,4	50,1	44	88,6	96,6	89,3	84,5	92	84,4
Locataire	45,5	42,9	46,4	5,6	2,0	4,6	9,3	6,1	9,1
Logement gratuit	7,2	5,3	9,6	3,5	1	6,1	3,9	1,5	6,3
Autres	2,7	1,5	0	2,3	0,1	0	2,3	0,4	0

Source : RGPH 2008 et INSBU, ECVMB 2013-2014 & EICVMB 2019-2020

V.2. Approvisionnement en eau potable

L'accès à l'eau potable a fait quelques progrès, principalement l'accès aux sources protégées. Moins de ménages ont accès au réseau de distribution d'eau mais l'accès à des sources d'eau protégées a augmenté. Au cours de la période 2014-2017, l'accès au système de canalisation d'eau et à un robinet situé dans le logement ou chez un voisin a diminué (voir Tableau ci-dessous). En revanche, la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau protégée telle qu'une canalisation et un robinet publique, un puits commun équipé d'une pompe, ou une source naturelle protégée a augmenté. La part de ménages n'ayant accès qu'à une source d'eau non protégée et donc exposée à tout type de contamination est passée de 19 % en 2014 à 10,2 % en 2017. Seulement 1,5 % des ménages urbains ont principalement accès à ce type de source d'eau boisson contre 11,1 % des ménages ruraux en 2017.

L'accès à l'eau potable varie entre les régions et une part importante de la population vivant en dehors de Bujumbura-Mairie continue à s'approvisionner en eau des sources non protégées. La capitale est bien connectée au système de distribution d'eau potable avec 62 % des ménages contre moins de 10 % des ménages pour chaque région (Figure V.9). A l'inverse, les autres régions du pays connaissent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ainsi, 19 % des ménages de la région Sud s'approvisionnent en eau des sources non protégées en 2017. Au niveau national, d'importants progrès ont été réalisés entre 2014 et 2017 puisque la part de la population ayant accès à des sources d'eau protégées a augmenté.

Tableau V. 2. Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable en 2014, 2017 et 2020 par milieu de résidence

Type de source	Burundi		2020	Rural		2020	Urbain		2020
	2014	2017		2014	2017		2014	2017	
Adduction ou canalisation	14,2	7,9		8	2,8		70.1	56.3	
Source aménagée ou protégée	66,8	81,9	86,8	71,2	86,1	85,6	27,3	42,2	97,0
Source non aménagée ou non protégée	19	10,2		20,8	11,1		2,6	1,5	

Source : INSBU, ECVMB 2013-2014, EDSB-III 2016-2017 et EICVM 2019-2020

Tableau V. 3. Proportions des ménages (%) ayant accès à l'eau potable par région

Type de source	Burundi		Nord		Sud		Centre Est		Ouest	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable									
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	5	2	14	6	9	3	17	9
Source aménagée	66.8	81.9	78	89	57	75	72	88	64	82
Source non aménagée	19.0	10.2	17	9	29	19	19	9	20	9

Source: INSBU, ECVMB 2013-2014, EDSB-III 2016-2017

CHAPITRES VI. ECONOMIE

VI.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 5034,0 milliards de FBU en 2017 à 6 178,2 milliards de FBU en 2019 ; soit le taux d'accroissement de 22,72%.

Au prix courant, le PIB en 2017 est de 5034 milliards de FBU contre 6 862 milliards en 2022 ; soit le taux d'accroissement de 36,3%.

Le 4ème trimestre de 2019 est marqué par une décroissance de l'activité économique de 0,1% en comparaison avec le même trimestre en 2018. Cette diminution est due aux chutes remarquées dans les secteurs secondaire (-4,2) et tertiaire (-6,1). Le secteur primaire s'est accru à hauteur de 8,0 %. Cette croissance est imputée aux activités de l'agriculture vivrière, de l'élevage et de la pêche et sylviculture. Elle est pourtant ralentie par les activités de l'agriculture d'exportation. Le secteur secondaire est en décroissance de 4,2%, due à la baisse des activités dans les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières. Cependant, cette décroissance a été amoindrie par les résultats positifs des activités des bâtiments des travaux publics, de la production et distribution d'eau et électricité et des industries extractives. Quant au secteur tertiaire, il enregistre une diminution de 6,1%. Cette régression est tirée par les activités des branches du secteur tertiaire excepté la branche de Banque et assurance et la branche d'hôtel et restaurants. Le trimestre courant est marqué par une mobilisation importante des impôts et taxes sur les produits de 19,2% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie a augmenté au cours de la période de 2017 à 2018 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 6300,7 milliards de FBU en 2017 contre 6707,1 milliards de FBU en 2019. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période. La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 5 922,1 milliards de FBU en 2017 à 6 684,4 milliards de FBU en 2019 (en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une légère

augmentation de 2017 à 2019 en passant de 842,3 milliards FBU à 855,1 milliards FBU (en valeur courante).

Tableau VI. 1. Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
En valeur courante (en milliards de Fbu)						
(1) Production	7 224	7566,914	8004,2	9448,1	9715,3	10 057,6
dont Informelle	4 862	5151,462	5337,8	6300,7	6478,8	6 707,1
(2) Consommations intermédiaires	3 475	3554,1	3646,5	4248,0	4355,7	4 461,9
dont Informelle	2 500	2514,908	2506,1	2919,5	2993,5	3 066,5
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 749	4012,814	4357,7	5200,1	5359,6	5 595,7
dont Informelle	2 362	2636,554	2831,7	3379,0	3482,7	3 636,1
(4) Impôts et taxes	436	405,058	490,5	502,0	554,7	621,3
PIB (3) + (4)	4 185	4417,872	4848,2	5702,1	5914,4	6 217,0
Consommation finale	4 662	4814,36	5 041,7	5 922,1	6 143,1	6 684,4
Dont : Ménage	3 578	3772,941	3 880,8	4 571,9	4 706,8	5 045,1
Administration Publique	874	814,521	882,9	1 036,7	1 113,5	1 639,3
Investissement	597	599,773	705,8	842,3	876,2	855,1
Exportation nette	-1074	-996,261	-899,3	-1 062,2	-1 104,9	-1 322,5
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2 019,0
En volume aux prix de l'année précédente						
(1) Production	6 945	7120,497	7641,7	8388,4	9912,4	10 047,0
dont Informelle	4 663	4630,646	5064,8	5559,7	6569,8	6 659,0
(2) Consommations intermédiaires	3 379	3351,455	3545,5	3849,9	4460,4	4 454,9
dont Informelle	2 450	2346,008	2434,7	2643,7	3062,9	3 059,1
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 566	3769,042	4096,2	4538,5	5452,0	5 592,1
dont Informelle	2 213	2284,638	2630,2	2914,2	3500,7	3 590,7
(4) Impôts et taxes	408	398,988	463,1	495,5	552,741	586,1
PIB (3) + (4)	3 974	4168,03	4559,2	5034,0	6004,7	6 178,2
(1) Consommation finale	4 518	4520,877	4 826,1	5 296,0	6 241,2	6 362,3
Dont : Ménages	3 508	3452,476	3703,4	4094,6	4843,2	4 857,0
Administrations Publiques	800	841,503	844,7	901,2	1075,2	1 505,3
(2) Investissement	545	586,476	657,3	738,7	886,6	876,7
(3) Exportation nette	- 1089	-939,323	-924,1	-1 000,7	-1 123,1	-1 060,8

Source : INSBU, Comptes de la nation 2019

VI.2. Évolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2012-2019. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

Tableau VI. 2. Répartition (%) du PIB par secteur et par année

Année Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur Primaire	35,9	36,7	35,6	34,6	35,1	34,3	38,2	34,8
Secteur Secondaire	15,0	15,4	16,0	15,0	15,2	17,5	16,6	17,4
Secteur Tertiaire	39,1	37,8	38,1	40,9	39,5	38,3	36,1	38,3
Impôts et Taxes	10,0	10,0	10,3	9,6	10,2	9,8	9,2	9,5

Source : INSBU, Comptes nationaux 2019

VI.3. Commerce extérieur

La balance commerciale est toujours déficitaire, avec des valeurs négatives indiquant que les importations dépassent les exportations.

Le déficit a augmenté au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. Les importations montrent une tendance à la hausse au fil des années, passant de 1246 millions en 2015 à 3076 millions en 2023. Toutefois, les exportations ont également augmenté, mais à un rythme moins rapide que les importations, passant de 197,5 millions en 2015 à 553,1 millions en 2023. La balance commerciale est systématiquement négative, indiquant un déficit commercial. Le déficit a fluctué au fil des années, atteignant son maximum en 2023 avec -2523,3 millions. Le déficit le plus faible a été enregistré en 2016 avec -820,2 millions.

Tableau VI.3 : Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année

Année	Importation	Exportation	Balance commerciale
2015	1246	197,5	-1048,5
2016	1039,6	219,4	-820,2
2017	1307,2	258,5	-1048,7
2018	1414,7	321,3	-1093,4
2019	1638,4	333,8	-1304,6
2020	1742,3	309,2	-1433,1
2021	2025	323	-1702
2022	2564	423	-2141
2023	3076,4	553,1	-2523,3

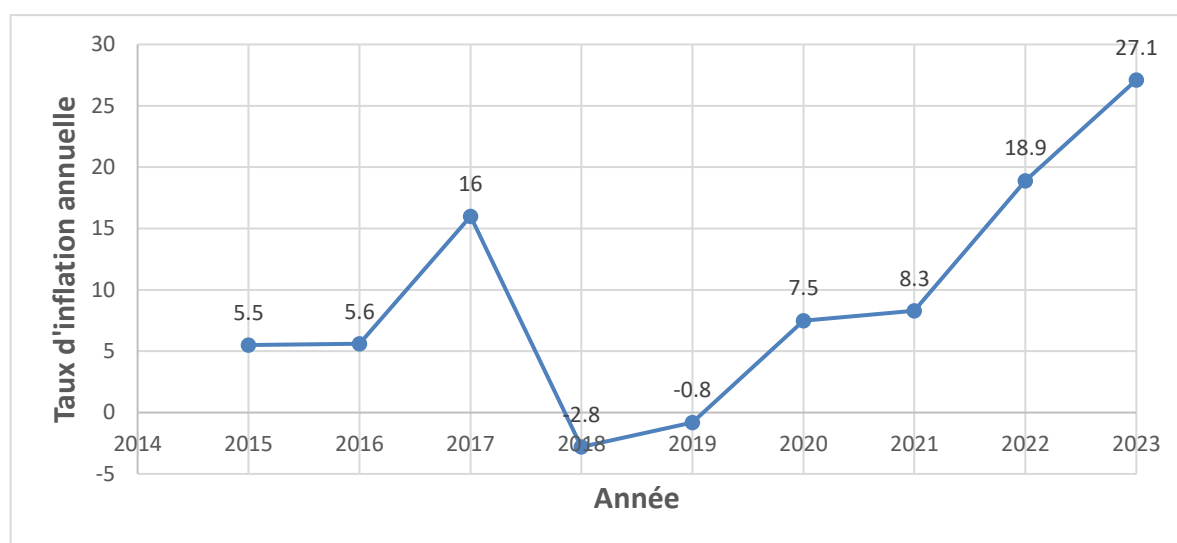
Source : INSBU, Rapport annuel du commerce extérieur 2015-2023

VI.4. Inflation¹

Au Burundi, le taux d'inflation a des variations importantes. Ce taux a connu une augmentation sensible de 10,40% en 2017, passant de 5,60% en 2016 à 16% en 2017. En 2017, le taux d'inflation a chuté à 16 %, suivi d'une baisse significative à -0,8 % en 2018, indiquant une période de déflation. À partir de 2019, le taux d'inflation a commencé à remonter, atteignant 8,3 % en 2021. A partir de l'année 2021 jusqu'à l'année 2023, le taux l'inflation a augmenté considérablement passée de 8,3% à 27,1% soit une augmentation de 18,8%. Cette inflation annuelle de 27,1% est due principalement aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse.

¹ L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Graphique VI.2: Évolution du taux d'inflation par année



Source : INSBU, Indice Nationale des Prix à la consommation 2023

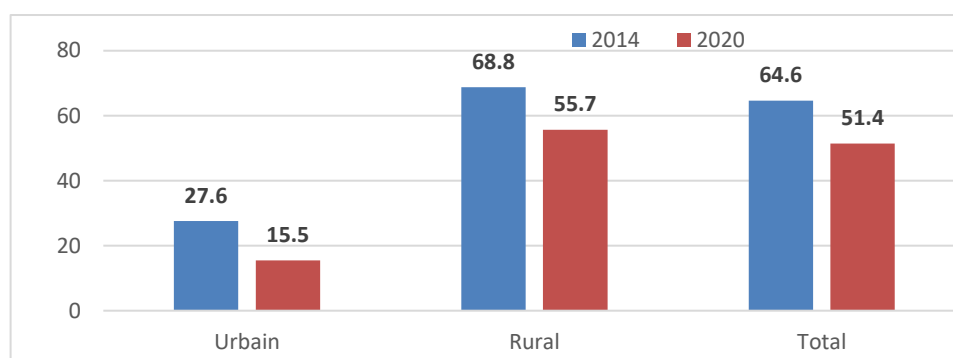
VI.5. Pauvreté²

Le seuil de pauvreté ³monétaire était de 636 510 FBU et 576 753 FBU par personne et par an respectivement en 2014 et 2020. La proportion de la population burundaise vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire est de 64,6% en 2014 et 51,4% en 2020, mais on signale que les méthodologies n'étaient pas les mêmes. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 68,8% et 55% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 27,6% et 15,5% en milieu urbain respectivement en 2014 et 2020.

² **La pauvreté monétaire** : C'est le manque d'argent, entraînant les difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger. Elle traduit un manque de ressource pour satisfaire des besoins essentiels. Ainsi, un individu sera dit pauvre dès lors que le montant de revenu dont il dispose pour satisfaire ses besoins vitaux de base (se nourrir, s'habiller, se loger, aller à l'école, etc.) est inférieur à un certain seuil dit « seuil de pauvreté » qui constitue de fait un minimum vital². Du fait de sa simplicité, cette méthode de mesure est couramment utilisée pour définir les individus pauvres et mesurer le taux de pauvreté d'une population.

³ **Seuil de pauvreté** : Si le niveau du bien-être peut être appréhendé par le niveau des dépenses (ou la consommation voire le revenu), la pauvreté monétaire exprimera une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante. Ainsi, une personne est considérée comme pauvre (monétairement) si son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un niveau déterminé à partir de considérations techniques données. Ce niveau de revenu ou de consommation déterminé est appelé **seuil de pauvreté**

Graphique VI.3: Incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2014 et 2020

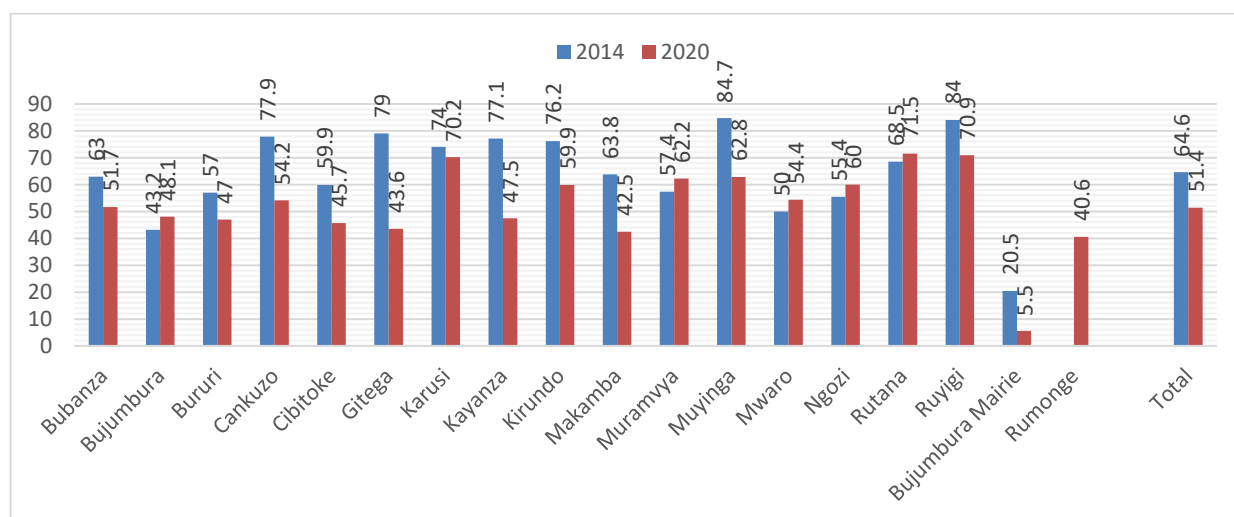


Source : INSBU, ECVMB 2013-14 et EICVMB 2019-2020

Au niveau des provinces, six provinces présentent, quelle que soit l'année, des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Cankuzo, Kirundo, Karusi, Muyinga, Rutana et Ruyigi en 2014 et 2020.

Malgré la diminution du taux de pauvreté au niveau national au cours de la période 2014 et 2020, nous remarquons qu'il y a eu une augmentation du taux de pauvreté dans les cinq provinces à savoir : Bujumbura, Muramvya, Mwaro, Ngozi et Rutana.

Graphique VI.4: Incidence de la pauvreté par province en 2014 et 2020.



Source : INSBU, ECVMB 2013-14 et EICVMB 2019-2020

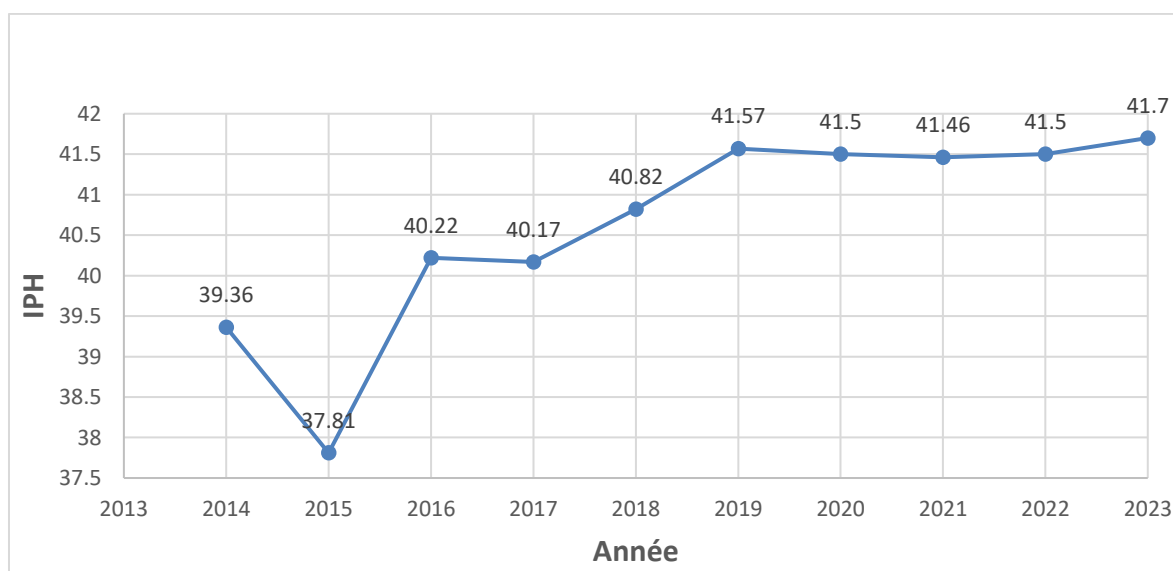
VI.6. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

L'IDH montre une tendance à la hausse au fil des années de 2015 à 2023, indiquant une amélioration générale du développement humain.

Un constat est la baisse de cet indice de 2014 à 2015 avec une réduction de 1,55% pour se stabiliser à partir de 2016 mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier. Les valeurs de l'IDH des années 2019 à 2023 montrent une légère fluctuation, mais globalement, l'IDH ne progresse pas beaucoup par rapport aux années précédentes.

Graphique VI.5: Évolution de l'indice de développement humain par année



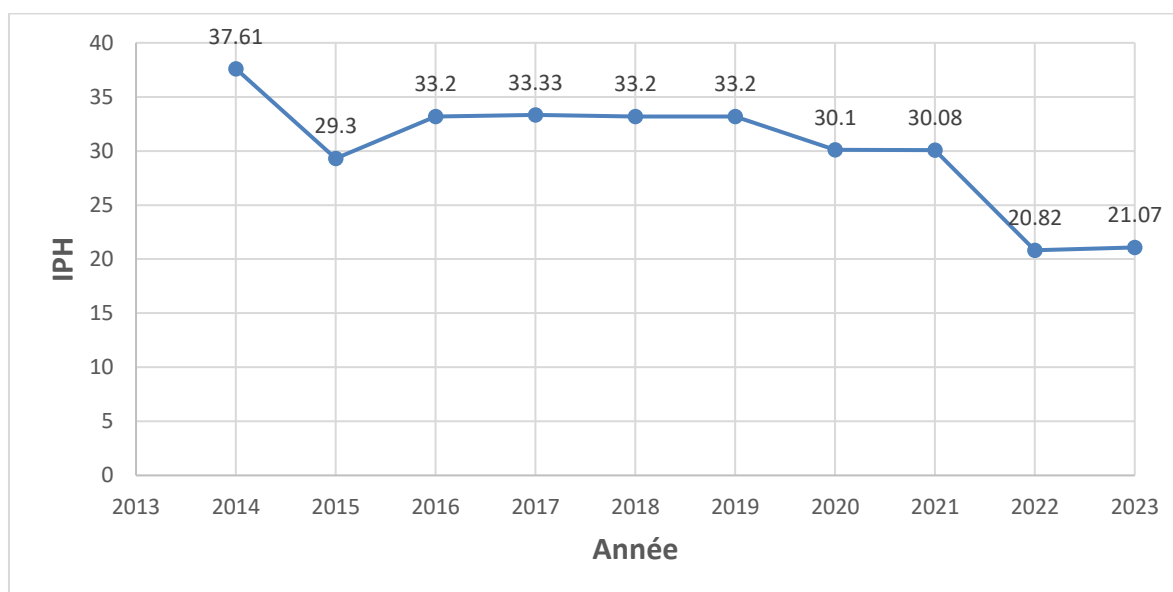
Source : INSBU, Document des indicateurs du développement durables 2023

VI.7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH a connu une diminution importante entre 2014 et 2015 passant de 37,61% à 29.3% soit une diminution de 8.31%. Une augmentation s'observe entre 2015 et 2016 passant de 29.3% à 33.2% soit une augmentation de 4%. Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice qui a commencé à se stabiliser à partir de 2016 jusqu'à 2019 et ensuite une diminution à partir de 2020. Toutefois une diminution s'observe en 2021 pour se stabiliser autour de 20% en 2022 et 2023.

Graphique VI.6: Évolution de l'indice de pauvreté humain par année.



Source : INSBU, Document des indicateurs du développement durable 2023

CONCLUSION

Le Tableau de Bord Social est document de synthèse qui publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques parmi lesquels certains ont été retenus dans le cadre du Plan National de développement (PND 2018-2027), de la « Vision du Burundi émergent en 2040 et pays développé en 2060 » et des Objectifs de Développement Durables (ODD). Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.